

L'Opep célèbre les 10 ans de l'accord d'Alger
**Le jour où tout
a basculé**
PAGE 16



Plan de paix au Sahara occidental
**Le processus
dans l'impasse**
PAGE 5

ÉDITO

LIVRAISON EXPRESS

Par S. Méhalla

Abou Dhabi voulait être Sparte, Silicon Valley, Wall Street et la CIA en même temps. Problème ! Il fallait fabriquer tout cela. Alors les princes ont découvert une invention plus rapide que l'Histoire : la carte bancaire. Il était une fois un coffre-fort qui rêvait de devenir un empire. Le coffre-fort avait du pétrole, des tours qui chatouillaient les nuages, des palaces où même les robinets semblent avoir un compte offshore et suffisamment de marbre pour carreler le Sahara. Il lui manquait un détail. La profondeur. Alors Abou Dhabi fit ce que fait Abou Dhabi lorsqu'il lui manque quelque chose. Il sortit le chéquier. Une armée ? Combien ? Des anciens des forces spéciales ? Emballez-les. Des experts du renseignement américains ? Mettez-en trois. Des hackers ? Prenez le lot. Une intelligence artificielle ? Livraison comprise ? Bienvenue dans la géopolitique version duty-free. Le ministère américain de la Justice a même fourni le ticket de caisse. Trois anciens du renseignement ou des forces armées américaines, Marc Baier, Ryan Adams et Daniel Gericke, finirent poursuivis aux États-Unis après avoir fourni des capacités cyber au bénéfice des Émirats. L'accord conclu avec Washington prévoyait notamment 1,685 million de dollars de paiements. Et quel raffinement ! Karma permettait l'exploitation de téléphones à distance. Du zero-click. Même la victime n'avait plus besoin de collaborer à son propre espionnage. Abou Dhabi avait inventé le service espionnage avec voiturier. Vous laissez votre téléphone à l'entrée, on s'occupe du reste. Pour le militaire, même philosophie. Pourquoi attendre vingt ans qu'une génération d'officiers apprenne la guerre lorsque d'autres pays en ont déjà formé ? On recrute. On sous-traite. On importe. Le mercenaire devient une sorte d'expatrié premium, sauf qu'au lieu d'installer des piscines, il installe de la puissance. Et voici le miracle. À force d'acheter les compétences des autres, le coffre-fort commence à se prendre pour Clausewitz. Puis arrive l'intelligence artificielle. G42. Microsoft. Les milliards. Les data-centers. Les grands mots anglais indispensables pour transformer une monarchie pétrolière en start-up nation sous climatisation. Désormais, le prince ne veut plus seulement son Rafale et son palace. Il veut son cloud. Son modèle d'IA. Son cyber. Son fonds technologique.

Suite en page 3

CRÉSUS

QUOTIDIEN
www.cresus.dz In medio stat virtus

CYBER-ESPIONNAGE, MERCENAIRES, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, MILLIARDS ET ALLIANCES MILITAIRES

LES ÉMIRATS ? PARLONS-EN !

PAGES 2 et 3



Derrière la vitrine d'Abou Dhabi, les Émirats ont bâti en quinze ans un appareil de nuisance d'une densité exceptionnelle. La rupture décidée par Alger le 10 septembre donne aujourd'hui une autre dimension à cette architecture du mal.

Alger l'allié,
Paris l'accusé
**Le discours choc du
Niger à l'ONU**
PAGE 4



Rapport US sur le potentiel
minier en Algérie
**De la mine à l'usine :
le pari de la transformation**
PAGE 7



L'Algérie s'impose face
à la Zambie (3-1)
**Les Verts réussissent
leur rentrée**
PAGE 13



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Dimanche 27 Septembre 2026 ■ 11^{ème} année n°2258 ■ Prix 20 DA

CYBER-ESPIONNAGE, MERCENAIRES, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, MILLIARDS ET ALLIANCES MILITAIRES

LES ÉMIRATS ? PARLONS-EN !

Derrière la vitrine d'Abou Dhabi, les Émirats ont bâti en quinze ans un appareil de nuisance d'une densité exceptionnelle. La rupture décidée par Alger le 10 septembre donne aujourd'hui une autre dimension à cette architecture du mal.

Par S. Méhalla

Le pétrole achète des immeubles. L'argent achète des entreprises. Beaucoup d'argent achète des technologies. Mais lorsqu'un État dispose simultanément de capitaux presque sans limites, de réseaux diplomatiques, d'alliances militaires, de spécialistes étrangers et d'une volonté politique concentrée, il peut acheter quelque chose de beaucoup plus précieux. Du temps stratégique. C'est peut-être ainsi qu'il faut lire l'ascension des Émirats arabes unis. Pendant longtemps, le pays fut décrit à travers ses gratte-ciel, ses compagnies aériennes, ses ports artificiels, ses fonds souverains et ses salons climatisés. Cette photographie est devenue insuffisante. Derrière Dubaï la marchande s'est développée Abou Dhabi la stratégique. Et derrière Abou Dhabi apparaît progressivement une architecture du mal où se croisent argent, défense, renseignement, cybercriminalité, intelligence artificielle, infrastructures numériques et partenariats occidentaux. L'Algérie vient brutalement de refermer la porte. Le 10 septembre 2026, Alger a officiellement rompu ses relations diplomatiques avec les Émirats, affirmant avoir épuisé les moyens permettant de préserver la relation bilatérale. Le lendemain à minuit, l'espace aérien algérien devait être fermé aux appareils civils et militaires immatriculés aux Émirats, avec une exception transitoire pour certains vols commerciaux jusqu'à la fin de 2026. La rupture dépasse donc une querelle diplomatique. Elle invite à regarder ce qu'est devenu l'État minuscule avec lequel Alger vient de rompre.

LE PÉTROLE NE SUFFISAIT PLUS

La singularité émiratie tient à une contradiction. Le pays possède une puissance financière considérable mais une profondeur démographique limitée. Il pouvait acheter les avions les plus sophistiqués du monde, mais pas instantanément les décennies d'expérience nécessaires pour les intégrer dans une doctrine militaire. Acheter des serveurs était facile. Former des générations de spécialistes du renseignement offensif était beaucoup plus long. Abou Dhabi a trouvé le raccourci. Importer les compétences en même temps que les équipements. Ce procédé n'a rien d'illégal en soi. Tous les États recrutent des experts étrangers et achètent du conseil. Ce qui distingue l'expérience émiratie est l'échelle à laquelle cette logique semble avoir été appliquée dans plusieurs secteurs stratégiques. Le Washington Post a ainsi documenté l'emploi de centaines d'anciens militaires américains par les Émirats. Le chercheur Andreas Krieg estimait même auprès du journal que les



étrangers pouvaient représenter environ 40% des personnels en uniforme du pays. Bien avant l'intelligence artificielle, il y eut les mercenaires.

529 MILLIONS POUR ACHETER UNE ARMÉE

En 2011 éclate une affaire extraordinaire. Un contrat d'environ 529 millions de dollars est associé à Reflex Responses, société liée à Erik Prince, fondateur de Blackwater. Objectif rapporté à l'époque est de constituer aux Émirats un bataillon d'environ 800 soldats étrangers. Les missions envisagées ne relevaient pas du gardiennage d'un centre commercial. Les documents rapportés par la presse américaine évoquaient la protection d'installations stratégiques, des opérations spéciales et la capacité à intervenir face à des troubles intérieurs. Voilà le premier enseignement. Lorsqu'Abou Dhabi manquait de profondeur militaire, il ne s'est pas contenté d'acheter du matériel. Il est allé chercher les hommes qui savaient s'en servir. Anciens militaires occidentaux, spécialistes des forces spéciales et vétérans ont progressivement alimenté un écosystème permettant d'accélérer l'apprentissage. Ce qui aurait nécessité une génération pouvait être comprimé en quelques années. Le chéquier devenait une machine à fabriquer de l'expérience.

APRÈS LES SOLDATS, LES HACKERS

Puis la même philosophie est apparue dans le cyberspace. Cette fois, les documents ne proviennent pas d'un adversaire des Émirats. Ils viennent du Department of Justice américain. Marc Baier, Ryan Adams et Daniel Gericke avaient travaillé dans le renseignement ou les forces armées américaines. Après leur départ, ils fournirent des compétences cyber à une agence gouvernementale émiratie puis travaillèrent, selon le dossier

judiciaire, pour une entreprise basée aux Émirats.

En septembre 2021, les trois hommes conclurent avec la justice américaine un accord de poursuites différées assorti notamment de restrictions professionnelles et de 1,685 million de dollars de paiements. Le DOJ précise que leurs activités pour une entreprise émiratie entre 2016 et 2019 comprenaient des opérations de computer network exploitation, autrement dit du piratage informatique au bénéfice du gouvernement émirati. Mais le plus spectaculaire porte un nom. Karma.

KARMA OU L'ESPIONNAGE SANS CLIC

Le piratage traditionnel réclame souvent une faute de la victime. Cliquer sur un lien. Télécharger un fichier. Ouvrir une pièce jointe. Karma changeait l'équation. Selon le dossier du DOJ, les systèmes surnommés Karma et Karma 2 permettaient l'exploitation à distance de smartphones. Les outils dits zero-click pouvaient compromettre un appareil sans intervention de la personne visée. Imaginez la différence ! Le meilleur conseil de cybersécurité consiste souvent à dire au journaliste, au diplomate ou au responsable politique de ne pas ouvrir un lien suspect. Ici, il pouvait n'y avoir aucun lien à ouvrir. Aucune erreur à commettre. L'attaque venait chercher sa cible. Le DOJ explique également que des employés placés sous la supervision ou ayant agi avec la connaissance des trois hommes utilisèrent ces capacités afin d'obtenir des identifiants et jetons d'authentification puis d'accéder sans autorisation à des comptes et données. Ce dossier révèle quelque chose de beaucoup plus important qu'un logiciel. Abou Dhabi avait compris que la véritable marchandise stratégique

n'était pas seulement la faille informatique. C'était l'homme capable de la découvrir, de l'acheter, de l'exploiter et de construire l'infrastructure autour d'elle.

LE MERCENAIRE CHANGE DE CLAVIER

Le parallèle avec le militaire devient alors saisissant. Dans un cas, on importe l'expérience des forces spéciales. Dans l'autre, celle du renseignement électronique. Même accélérateur. L'argent. Même objectif. Réduire le temps nécessaire à l'acquisition d'une capacité souveraine. Mais une question surgit immédiatement. Au service de quelles cibles ? C'est précisément là que Project Raven est devenu politiquement explosif. Les enquêtes de presse ont rapporté parmi les personnes ciblées des militants, journalistes, diplomates et responsables politiques. La question ne concernait donc plus seulement la protection des Émirats contre le terrorisme ou des puissances étrangères. Elle devenait celle de la frontière entre sécurité nationale et surveillance politique. Et cette frontière est encore plus préoccupante lorsqu'un État dispose simultanément du capital, des technologies et des hommes permettant de la franchir.

PUIS VINT LE YÉMEN

L'histoire devient plus sombre encore lorsqu'elle quitte les écrans. En 2018, la sénatrice américaine Elizabeth Warren demanda officiellement au Department of Justice américain et au département d'État d'examiner des informations concernant des opérations d'assassinats ciblés au Yémen. Son intervention faisait suite à une enquête concernant Spear Operations Group, société américaine dont d'anciens ou actuels militaires américains auraient été engagés par le gouvernement émirati. Le fondateur de la société, Abraham Golan, avait affirmé avoir dirigé un programme d'assassinats ciblés autorisé par les Émirats. Warren demanda donc que soit examinée la légalité de ces opérations au regard du droit américain. La prudence est essentielle. Une demande d'enquête n'est pas une condamnation judiciaire. Une accusation journalistique n'est pas un jugement. Mais le dossier permet d'apercevoir une constante. Externaliser les compétences les plus difficiles à construire nationalement, les absorber, puis les mettre au service d'une stratégie régionale. Du fusil au clavier, la méthode présente une étonnante parenté.

Suite en page 3

CYBER-ESPIONNAGE, MERCENAIRES, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, MILLIARDS ET ALLIANCES MILITAIRES

LES ÉMIRATS ? PARLONS-EN !

Suite de la page 2

TAHNOUN, L'HOMME-CARREFOUR
Puis le modèle entre dans une nouvelle époque.
Celle de l'intelligence artificielle.
Et un personnage devient incontournable : Tahnoun ben Zayed Al Nahyan.
Il appartient au cœur du système de pouvoir d'Abou Dhabi et préside notamment G42.
Ce détail serait presque banal s'il ne révélait pas la caractéristique fondamentale du modèle émirati. La proximité entre pouvoir politique, sécurité, capital et technologies stratégiques.
G42 n'est pas une petite société informatique perdue dans le Golfe.
Elle est devenue un acteur majeur de l'ambition émiratie dans l'intelligence artificielle. Et c'est ici que l'histoire prend un tour fascinant. Après avoir recruté des compétences occidentales pour développer ses capacités militaires et cyber, Abou Dhabi est progressivement devenu suffisamment important pour que les géants occidentaux viennent eux-mêmes frapper à sa porte.

ÉDITO

Livraison express

Suite de la page UNE

Son siège au conseil d'administration.
Son petit bout de Silicon Valley posé entre deux puits de pétrole.
Le Bédouin numérique est né.
Pas celui du désert réel, respectable et millénaire.
Celui des brochures de consultants : Rolex au poignet, PowerPoint sous le bras, souveraineté téléchargée en version Premium.
Le plus savoureux reste le vocabulaire.
On ne dit jamais «acheter de l'influence».
On dit investir.
On ne dit pas «recruter le savoir-faire militaire des autres».
On dit partenariat stratégique.
On ne dit pas «importer des cerveaux».
On dit écosystème.
On ne dit surtout pas «nous avons énormément d'argent et très peu de temps».
On dit Vision 2030.
Le génie du système est là.
Même le complexe d'infériorité finit en communiqué de presse.
Et voici maintenant Alger qui claque la porte.
Catastrophe protocolaire.
Le carnet de chèques vient de rencontrer un objet étrange, archaïque, presque introuvable dans certains palaces : un État qui dit non.
Abou Dhabi peut acheter des experts, des sociétés, des technologies, des conseillers et quelques kilomètres supplémentaires de tapis rouge.
Il peut louer l'expérience des autres et importer jusqu'à l'illusion de la grandeur.
Mais il existe encore deux produits qu'aucun fonds souverain n'a réussi à introduire en Bourse.
L'Histoire et le respect.
Et ceux-là, désolé messieurs les princes, ne sont pas disponibles en livraison express.

S. M.



MICROSOFT ENTRE DANS LA PARTIE

En avril 2024, il annonce un investissement de 1,5 milliard de dollars dans G42.
Brad Smith, président de Microsoft, entre au conseil d'administration.
Les deux entreprises annoncent également un fonds de un milliard de dollars destiné au développement des compétences et prévoient des garanties spécifiques concernant notamment la sécurité et l'usage des technologies.
Puis changement d'échelle.
Microsoft indique qu'entre 2023 et 2029, ses investissements et dépenses aux Émirats doivent atteindre 15,2 milliards de dollars.
Cela comprend l'investissement dans G42 mais également des milliards consacrés aux data centers, au cloud et aux infrastructures d'intelligence artificielle.
Mesurons le chemin parcouru.
Hier, Abou Dhabi achetait de l'expertise.
Aujourd'hui, l'un des plus puissants groupes technologiques américains investit des milliards dans l'écosystème émirati.
Le client est devenu partenaire.
Et le partenaire ambitionne désormais de devenir plateforme mondiale.

LE POUVOIR N'EST PLUS DANS LE BARIL

Voilà peut-être la mutation la plus importante.
La richesse pétrolière traditionnelle s'épuisait lorsqu'elle était dépensée.
La richesse technologique fonctionne différemment.
Un data center produit des services.
Un cloud héberge des administrations.
Une entreprise d'intelligence artificielle traite des données.
Une société de cybersécurité pénètre des marchés stratégiques.
Un fonds technologique achète des participations.
Et chaque couche renforce les autres.
Le capital finance la technologie.
La technologie produit de l'information.
L'information renforce la sécurité.
La sécurité protège le capital.
Et le capital permet de recommencer.
C'est un cercle autrement plus puissant qu'une rente pétrolière.

ET L'OCCIDENT ? IL EST DANS LA MACHINE

Il serait pourtant intellectuellement malhonnête de raconter cette histoire comme celle d'Abou Dhabi agissant seul contre un Occident innocent.
L'Occident est partout dans le récit.
Les anciens militaires sont occidentaux.

Certains spécialistes cyber viennent de l'appareil américain.
Les technologies sont occidentales.
Les grands partenaires technologiques sont américains.
Des puissances occidentales assurent simultanément une partie de la profondeur stratégique et militaire des Émirats.
C'est l'un des paradoxes fondamentaux de cette puissance.
Washington peut poursuivre d'anciens agents pour certaines activités conduites au bénéfice d'Abou Dhabi tout en considérant les Émirats comme un partenaire stratégique majeur.
Ce n'est pas nécessairement incohérent.
Les États n'ont pas d'amitiés simples. Ils ont des intérêts, des règles, des lignes rouges et des rapports de force.
Abou Dhabi l'a parfaitement compris.

ALGER FERME LA PORTE

Et c'est dans ce contexte que la décision algérienne du 10 septembre prend toute sa dimension.
Alger n'a pas annoncé une simple convocation d'ambassadeur.
Elle a rompu les relations diplomatiques.
Le communiqué officiel national affirme que toutes les voies permettant de préserver la relation avaient été épuisées.
Reuters rapporte qu'Alger évoquait une multiplication d'actes «provocateurs ou hostiles», sans détailler publiquement dans cette annonce l'ensemble des faits reprochés à Abou Dhabi.
Les autorités émiraties ont répondu en souhaitant que la rupture soit temporaire et en mettant en avant les liens entre les deux peuples.
Cette dernière précision est capitale.
Il faut distinguer un conflit entre États d'un conflit entre peuples.
Les Algériens n'ont aucun compte à régler avec la population émiratie.
Le débat porte sur des politiques d'État.
Et il mérite mieux que les insultes.

LA VRAIE QUESTION POUR L'ALGÉRIE

Une fois les ambassadeurs partis, commence le travail difficile.
Rompre diplomatiquement est une décision politique.
Se protéger stratégiquement est une politique de longue haleine.
Si Alger considère désormais Abou Dhabi comme une source potentielle d'actions hostiles, alors la réponse ne peut se limiter aux chancelleries.
Il faut examiner les dépendances.
Télécommunications.
Cloud.
Data centers.
Logiciels.

Cybersécurité.
Investissements.
Sous-traitants.
Accès aux infrastructures critiques.
Flux financiers.
Marchés publics sensibles.
Chaînes de maintenance informatique.
Technologies installées dans les administrations.
Et surtout les données.
Au XXIe siècle, un pays peut parfaitement contrôler ses frontières tout en abandonnant quotidiennement une partie de sa souveraineté par ses serveurs.

LA LEÇON ÉMIRATIE

Il existe enfin une ironie que notre pays aurait tort de manquer.
La meilleure réponse à la puissance émiratie n'est probablement pas de la caricaturer.
C'est de comprendre pourquoi elle a fonctionné.
Abou Dhabi disposait d'argent mais manquait de compétences ?
Il les a importées.
Il manquait d'expérience militaire ?
Il a recruté des vétérans.
Il voulait une capacité cyber ?
Il est allé chercher des spécialistes.
Il voulait entrer dans l'IA ?
Il a mobilisé fonds, infrastructures, diplomatie et partenariats internationaux.
On peut contester les objectifs, enquêter sur certaines méthodes, condamner ce qui serait illégal lorsqu'il est établi et s'opposer politiquement à certaines stratégies.
Mais nier la cohérence du dispositif serait une erreur.
Un adversaire que l'on caricature devient incompréhensible. Un adversaire que l'on étudie devient prévisible.

ALGER, REGARDER SOUS LE CAPOT

C'est peut-être le véritable enjeu du 10 septembre.
La diplomatie a parlé.
La souveraineté doit maintenant faire ses comptes.
Quels systèmes sensibles utilisent des technologies étrangères ?
Où sont stockées les données stratégiques ?
Qui entretient les réseaux ?
Quels prestataires possèdent des accès privilégiés ?
Quels investissements donnent accès à quelles infrastructures ?
Quels équipements comportent des dépendances logicielles extérieures ?
Quelles administrations disposent réellement d'une cartographie de leurs vulnérabilités ?
La rupture avec Abou Dhabi n'a de portée stratégique que si elle provoque cet inventaire.
Car le monde décrit par Project Raven appartient déjà presque au passé.
Demain, le renseignement ne reposera plus seulement sur l'homme qui pénètre un téléphone.
Il reposera sur celui qui possède le cloud où transitent les données, l'algorithme qui les classe, le data center qui les héberge, le capital qui finance l'infrastructure et l'intelligence artificielle qui transforme des milliards d'informations en connaissances exploitables.
Et c'est précisément dans ce monde qu'Abou Dhabi investit désormais des milliards.
L'Algérie vient de rompre avec les Émirats.
Elle ne doit surtout pas rompre avec la compréhension de leur puissance.
Car après la diplomatie commence la véritable bataille de souveraineté, celle où l'on ne ferme plus seulement une ambassade ou un espace aérien.
On ferme les portes invisibles !

S. M.

ALGER L'ALLIÉ, PARIS L'ACCUSÉ

Le discours choc du Niger à l'ONU

Face aux tentatives de déstabilisation et à la convoitise de ses richesses, le Sahel choisit ses alliances : à Alger, la gratitude ; à Paris, le réquisitoire.

À la tribune de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, a livré un discours à double tranchant : un hommage appuyé à la solidarité algérienne et une charge sévère contre la France, accusée de déstabiliser le Sahel.

Devant les représentants des États membres, le chef du gouvernement nigérien a salué le rôle de l'Algérie dans la résilience de son pays face aux crises régionales. «Le Niger est debout», a-t-il lancé, parce que l'Algérie «a choisi de l'accompagner», notamment à travers des investissements dans les ressources naturelles et un soutien constant dans le domaine de la défense.

Ce partenariat s'étend également à la santé, à l'éducation, à l'énergie, à l'hydraulique et à l'agriculture. Il s'inscrit aussi dans une logique d'intégration régionale, à travers le projet de gazoduc transsaharien Nigeria-Niger-Algérie et la route transsaharienne. Sur le terrain, une centrale électrique de 40 mégawatts a été mise en service à Niamey grâce à l'appui algérien. Les deux pays ont également lancé, en août, le forage du puits Kafra Sud-Est 1, dans le nord du Niger.

UNE CHARGE FRONTALE CONTRE PARIS

Le ton a radicalement changé lorsque le Premier ministre nigérien a évoqué la France, qu'il a accusée de mener une «entreprise perfide» de déstabilisation au Sahel, désormais «très documentée». Selon lui, ce que certains présentent comme du terroris-



me relève en réalité d'une «ingénierie cynique de recolonisation».

La véritable motivation résiderait, selon lui, dans la convoitise des richesses du sous-sol sahélien — uranium, or, lithium, gaz et pétrole — qui continueraient de «faire saliver les anciennes puissances coloniales».

Il a dénoncé une entreprise visant à convaincre les peuples de la région de leur incapacité à se gouverner eux-mêmes, afin de les amener à accepter «la tutelle de la France de Macron et de ses alliés», évoquant également des

«proxys locaux».

Le chef du gouvernement nigérien a réaffirmé la détermination des pays du Sahel à «défendre leur liberté, leurs ressources et leur dignité, quel qu'en soit le prix». Ces accusations font écho à celles formulées par le gouvernement nigérien début septembre, qui avait mis en cause la France dans une tentative présumée de déstabilisation dans la nuit du 28 au 29 août, évoquant une «documentation conséquente» et se réservant le droit de saisir la justice internationale.

UN MESSAGE QUI DÉPASSE LA SEULE FRANCE

Si Paris est directement visé, l'emploi du pluriel — «les anciennes puissances coloniales» — laisse entrevoir un message adressé plus largement aux puissances occidentales, dont la présence au Sahel fait l'objet de critiques croissantes depuis l'arrivée au pouvoir des juntes militaires.

Ce discours s'inscrit dans une rhétorique désormais récurrente dans plusieurs capitales sahéliennes, marquée par la remise en cause des anciens partenariats occidentaux et la recherche de nouveaux appuis, notamment auprès de l'Algérie, de la Russie et de la Turquie.

Paris n'a pas publiquement réagi à ces accusations au moment du discours.

ALGER RÉAFFIRME SON APPROCHE

En marge de cette séquence diplomatique, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a participé à une réunion consacrée à la «sécurité et au développement au Sahel». Il y a rappelé la profondeur des liens historiques entre l'Algérie et ses voisins sahéliens, ainsi que l'engagement d'Alger en faveur du respect de leur souveraineté, de leur intégrité territoriale et de leur droit à déterminer eux-mêmes les moyens de garantir leur sécurité, «loin de toute ingérence extérieure».

Il a également mis en avant l'approche globale portée par le président Abdelmadjid Tebboune, fondée sur le lien étroit entre sécurité et développement pour répondre aux défis multidimensionnels auxquels la région est confrontée.

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-VIETNAMIENNE

Un partenariat forgé dans la lutte

De la solidarité révolutionnaire au partenariat militaire, Alger et Hanoï entendent consolider une relation forgée dans l'histoire. La visite du général d'armée Nguyen Trong Nghia en Algérie ouvre une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération entre les deux pays.

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chengriha a reçu, hier, à Alger, le général d'armée Nguyen Trong Nghia, le secrétaire du Comité central du Parti communiste vietnamien, directeur du Département général de la politique de l'Armée populaire vietnamienne, le général d'armée Nguyen Trung Nghia. Ont pris part à cette rencontre, le commandant des forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants des forces et de la Garde républicaine, le directeur de cabinet auprès du

ministère de la Défense nationale, le commandant de la Gendarmerie nationale, les chefs de départements, le contrôleur général de l'Armée, des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, ainsi que l'ambassadeur du Vietnam à Alger et les membres de la délégation vietnamienne.

Les deux responsables ont notamment évoqué les perspectives de renforcement de la coopération militaire entre l'Algérie et le Vietnam, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Les entretiens ont porté sur la coopération militaire bilatérale ainsi que sur plusieurs questions d'intérêt commun.

À cette occasion, le général d'armée Saïd Chengriha a salué la visite de son homologue vietnamien, la qualifiant de «nouvelle étape» dans le renforcement de la coopération militaire entre les deux pays.

Le chef d'état-major de l'ANP a

insisté sur la profondeur historique des relations algéro-vietnamiennes, qu'il a qualifiées d'«historiques et humaines par excellence». Il a rappelé que ces relations avaient été forgées dans le contexte des luttes de libération nationale et consolidées par la solidarité révolutionnaire, le respect mutuel et la concertation politique.

UN HÉRITAGE COMMUN

Saïd Chengriha a notamment souligné le soutien apporté par le Vietnam à la Révolution algérienne. Selon lui, Hanoï figurait parmi les premiers pays à avoir soutenu la lutte de libération nationale, accueilli les délégations du Front de libération nationale et partagé son expérience en matière de lutte armée et d'organisation révolutionnaire.

Le responsable algérien a également rappelé que le Vietnam avait été parmi les premiers États à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algé-

rienne.

Pour le général d'armée Chengriha, cet héritage commun a constitué «une terre fertile» pour l'établissement d'une relation d'amitié solide entre les deux pays. Il a estimé que cette proximité historique devait continuer à servir de base au développement du partenariat bilatéral.

VERS

UN APPROFONDISSEMENT DE LA COOPÉRATION MILITAIRE

Le chef d'état-major de l'ANP a assuré la partie vietnamienne de la «pleine disponibilité» de l'Algérie à poursuivre le développement de la coopération militaire entre les deux institutions, dans l'objectif de renforcer les liens entre les deux pays et de contribuer au progrès et à la prospérité de leurs peuples.

De son côté, le général d'armée Nguyen Trong Nghia a exprimé sa satisfaction de se trouver en Algérie et sa volonté de poursuivre les

efforts visant à renforcer la coopération militaire bilatérale. Il a, à cette occasion, salué le niveau de coordination entre les deux pays dans plusieurs domaines.

À l'issue de la rencontre, les deux responsables ont échangé des cadeaux symboliques. Le responsable vietnamien a ensuite signé le livre d'or de l'état-major de l'ANP.

HOMMAGE AUX MARTYRS DE LA RÉVOLUTION

La veille, le général d'armée Nguyen Trong Nghia s'était rendu, avec la délégation qui l'accompagne, au Monument des martyrs à Alger. Il y a déposé une gerbe de fleurs et observé une minute de recueillement à la mémoire des martyrs de la Révolution de libération nationale.

Le responsable vietnamien a également visité le mémorial consacré au dirigeant vietnamien Ho Chi Minh, situé à Raïs Hamidou, à Alger.

Smail R.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PLAN DE PAIX AU SAHARA OCCIDENTAL

Le processus dans l'impasse

Tout accord politique devra être expressément accepté par le Front Polisario.

Le processus de règlement du conflit entre la RASD (République arabe sahraouie démocratique) et le Maroc est placé sous l'égide des Nations unies, mais il demeure enlisé en raison de visions fondamentalement opposées sur l'issue du statut du Sahara occidental. Faisant le point sur les négociations entre le Maroc et le Polisario sur le Sahara occidental, le conseiller du président Donald Trump pour les affaires arabes et africaines, Massad Boulos, a reconnu que le processus n'a pas abouti à un accord sur une solution. Dans un entretien à la chaîne France 24, en marge de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, Massad Boulos a affirmé qu'il «n'y a pas de solution imminente au conflit du Sahara occidental», livrant ainsi un tableau bien moins tranché du processus au Sahara occidental que celui habituellement présenté depuis Rabat. Massad Boulos a expliqué : «Nous avons eu trois cycles de négociations.» Et a ajouté que les ministres des Affaires étrangères d'Algérie, du Maroc et de Mauritanie, ainsi que la direction du Front Polisario, y ont participé, et a qualifié ces échanges de «constructifs» et «productifs». «Nous n'avons pas pu parvenir à une solution mutuellement acceptable», a-t-il reconnu. Boulos a souligné que Washington attend toujours les observations du Front Polisario sur le plan d'autonomie et maintient que tant que ces observations ne seront reçues, il est impossible de progresser vers un accord. Et d'ajouter que les États-Unis



restent en contact permanent avec le Front Polisario. Cette déclaration confirme que le Front Polisario n'a pas disparu du processus politique et rien ne peut se faire sans son consentement.

LES TÂTONNEMENTS DE MASSAD BOULOS

Le conseiller du président américain a expliqué que Washington maintient la position adoptée par Donald Trump en 2020 et qui actait la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté marocaine et présente l'autonomie sous souveraineté marocaine comme la solution préconisée par les États-Unis. Boulos s'est permis d'attribuer l'interprétation américaine à la résolution 2797 du Conseil de sécurité. Mais que dit exactement la résolution 2797 ? Elle établit que les négociations doivent se fonder sur la proposition marocaine d'autonomie, considère qu'une véritable autonomie pourrait

constituer une solution viable et invite les parties à formuler des propositions. Toutefois, le Conseil de sécurité maintient pour objectif une solution politique finale et «mutuellement acceptable» qui garantisse l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Le contenu de la résolution ne stipule pas que le résultat doit nécessairement être une autonomie sous souveraineté marocaine. C'est, d'ailleurs, ce qu'il expliquait, le 3 novembre 2025, en déclarant que la résolution «laisse la porte ouverte à d'autres idées», qu'elle ne fait pas de la proposition marocaine le cadre exclusif des négociations et qu'elle n'écartera pas le référendum d'autodétermination, dont «il appartient aux parties de la trancher lors des négociations», avec la possibilité d'«une forme de vote».

POSITIONS INCONCILIABLES

Les positions sur le Sahara occidental restent bloquées. Les tentatives de

relancer des pourparlers se heurtent à des divergences fondamentales entre les parties empêchant toute avancée diplomatique concrète. Le Front Polisario exige l'organisation d'un référendum d'autodétermination incluant explicitement l'option de l'indépendance totale. Pour le Polisario, le territoire demeure une question de décolonisation pendante, rejetant toute négociation préalable qui viderait de sa substance le droit à l'indépendance. De son côté, le Maroc exclut catégoriquement toute option menant à l'indépendance. Considérant le Sahara occidental comme une cause sacrée, le Maroc propose un plan de large autonomie sous sa souveraineté exclusive, qu'il présente comme la seule base réaliste de compromis.

BEAUCOUP RESTE À FAIRE

Le tableau dressé par le représentant américain est beaucoup plus complexe que celui d'un processus réduit à l'acceptation par le Polisario d'une solution préalablement décidée. En octobre prochain, le Conseil de sécurité évaluera la mise en œuvre de la résolution 2797 adoptée il y a une année et se prononcera sur la reconduction du mandat de la Minurso. Une nouvelle résolution devrait être adoptée. En attendant, le dossier reste inscrit à l'agenda de l'ONU comme une question de décolonisation, sans qu'un consensus politique concret ou un compromis ne permette de finaliser un règlement définitif du conflit.

S. Smati

ROUTE DAKHLA-NOUAKCHOTT

Belani dénonce le «forcing marocain»

Alors que l'Algérie avance dans la réalisation du corridor terrestre reliant Tindouf à Zouérate, le Maroc accélère, de son côté, ses projets d'infrastructures vers la Mauritanie et l'Afrique de l'Ouest. Pour l'ancien diplomate algérien Amar Belani, cette évolution traduit une compétition croissante autour des futurs flux commerciaux entre le Maghreb, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Dans une contribution publiée sur Facebook, Belani analyse l'accord-cadre signé le 21 septembre à Rabat entre le Maroc et la Mauritanie pour la réhabilitation et l'élargissement de la RN4. Derrière un projet officiellement présenté comme destiné à fluidifier les échanges entre Nouakchott et Nouadhibou, l'ancien diplomate voit une manœuvre stratégique visant à concurrencer directement le corridor algérien.

RABAT VEUT PRENDRE DE VITESSE ALGER

Pour Belani, la portée du projet dépasse largement la liaison Nouakchott-Nouadhibou. «L'axe ne s'arrête pas à Nouadhibou. Il se prolonge jusqu'au PK55, face à Guerguerat, et ouvre ainsi une continuité terrestre vers Dakhla», écrit-il. Le ministre marocain de l'Équi-

pement, Nizar Baraka, a d'ailleurs évoqué publiquement la perspective d'une liaison Nouakchott-Dakhla via le PK55. Dans cette configuration, l'objectif marocain serait de consolider un axe Dakhla-Guerguerat-Nouadhibou-Nouakchott et de le positionner comme une alternative au corridor algérien vers la Mauritanie et le Sahel. «Face au projet de corridor algérien vers l'Afrique de l'Ouest, Rabat met donc les bouchées doubles pour capter les futurs flux commerciaux vers la Mauritanie, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest», estime Amar Belani. L'enjeu est donc, selon lui, de ne pas laisser à l'Algérie l'avantage que pourrait procurer la mise en service progressive de la route Tindouf-Zouérate, appelée à renforcer les échanges entre les deux pays et à ouvrir davantage l'Algérie sur les marchés ouest-africains.

LE CORRIDOR TINDOUF-ZOUÉRATE, ENJEU CENTRAL

Le projet algérien constitue l'un des axes majeurs de la stratégie d'ouverture de l'Algérie vers l'Afrique de l'Ouest. En reliant directement le Sud-Ouest algérien au nord de la Mauritanie, il doit faciliter le transport des marchandises et

renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays. C'est précisément cette perspective qui donne, dans l'analyse de Belani, une dimension particulière à l'accélération des projets marocains. Le futur port Dakhla Atlantique doit compléter le dispositif marocain en lui offrant un débouché maritime. Pour Belani, cette infrastructure et les projets routiers qui l'accompagnent visent à faire de Dakhla une plateforme concurrente des futurs axes commerciaux développés depuis l'Algérie.

LA MAURITANIE, PIÈCE MAÎTRESSE

Au cœur de cette rivalité se trouve la Mauritanie. Sa position géographique lui permet de servir de trait d'union entre le Maghreb, l'Atlantique, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. «La Mauritanie se retrouve ainsi au centre de deux projets de corridors concurrents», écrit Belani. Pour Nouakchott, cette situation peut représenter une opportunité pour attirer les investissements et diversifier ses partenaires. Mais pour Alger, l'enjeu est également de préserver la place du corridor Tindouf-Zouérate dans les échanges futurs avec la Mauritanie et, au-delà, avec les mar-

chés ouest-africains. Belani estime ainsi que la multiplication des projets marocains doit être observée à la lumière de cette compétition régionale.

UNE OFFENSIVE QUI DÉPASSE LA ROUTE

L'ancien diplomate inscrit cette stratégie dans un ensemble comprenant également le futur port de Dakhla Atlantique et le projet de gazoduc Nigeria-Maroc. «Route, port et gazoduc dessinent ainsi progressivement une même logique», écrit-il, celle de «faire de Dakhla une tête de pont économique vers l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, avec la Mauritanie comme territoire de passage incontournable». Face à cette architecture, l'Algérie mise notamment sur le développement de ses propres infrastructures et le renforcement de ses relations économiques avec la Mauritanie. Amar Belani identifie enfin un troisième acteur : les Émirats arabes unis. Il rappelle les engagements financiers annoncés par Abou Dhabi en Mauritanie et son intérêt croissant pour les ports et les chaînes logistiques africaines. «Abou Dhabi joue en parallèle sa propre partition, qui recoupe largement les intérêts marocains», affirme-t-il.

Selon lui, la convergence entre les capacités financières émiraties et les projets marocains pourrait contribuer à renforcer l'axe Dakhla-Mauritanie. L'ancien diplomate voit dans cette situation une convergence entre les intérêts marocains et émiratis : «Rabat cherche à structurer un axe Dakhla-Guerguerat-Mauritanie vers l'Afrique de l'Ouest. Abou Dhabi dispose des capitaux et des opérateurs capables d'investir dans les ports et les infrastructures qui prolongent ces corridors.» Pour l'ancien diplomate, l'enjeu dépasse donc la seule construction d'une route. «Derrière la route Dakhla-Nouadhibou-Nouakchott se joue donc une bataille plus large autour des corridors, des ports, de l'énergie et du contrôle des futurs flux entre le Maghreb, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest», conclut-il. Dans cette recomposition, l'Algérie dispose avec le corridor Tindouf-Zouérate d'un axe stratégique vers la Mauritanie. La montée en puissance parallèle des infrastructures marocaines pose, toutefois, la question de la concurrence entre deux portes d'accès au marché ouest-africain : l'une à partir du territoire algérien, l'autre à partir de Dakhla et du réseau marocain.

R. N.

ÉLECTIONS LOCALES

Lamine Osmani plaide pour un dialogue renforcé

Dialogue politique, application de la loi électorale et numérisation du fichier électoral, le président du parti Sawt Echaab a détaillé plusieurs pistes d'amélioration du processus électoral.

À l'approche des prochaines élections locales, le président de Sawt Echaab (Voix du peuple), Lamine Osmani, a appelé à renforcer le dialogue entre les formations politiques et les institutions chargées de l'organisation du scrutin. Lors d'une conférence de presse consacrée à plusieurs questions nationales et régionales, il a notamment plaidé pour une meilleure clarification de certaines dispositions de la loi électorale.

Le responsable politique a indiqué que le bureau politique national de son parti avait sollicité une rencontre avec l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) afin d'échanger sur différents aspects du processus électoral et l'application de la législation en vigueur.

Selon Lamine Osmani, ces échanges ont permis d'instaurer un «dialogue sérieux et responsable», notamment autour de l'interprétation de certaines dispositions juridiques. Il a cité l'article 184 de la loi électorale, particulièrement les dispositions relatives aux condamnations et aux faits de corruption.

Il a insisté sur la nécessité de fonder l'application des règles électorales sur les documents prévus par la législation, notamment le casier judiciaire, les décisions des autorités compétentes ainsi que les différents rapports administratifs et sécuritaires.

MODERNISER LA GESTION DU FICHIER ÉLECTORAL

Lamine Osmani a également évoqué la mobilité des militants entre les formations



politiques, estimant que l'adhésion à un parti devait avant tout relever d'une conviction personnelle. Il a, dans ce cadre, défendu le principe de la liberté d'adhésion et de changement d'appartenance politique.

Sur le plan organisationnel, il a appelé à poursuivre la modernisation du processus électoral, notamment à travers la numérisation des procédures et l'amélioration de l'inscription sur les listes électorales. Il a notamment évoqué la possibilité de réfléchir à des mécanismes facilitant l'inscription des nouveaux électeurs et la mise à jour du fichier électoral.

Pour le président du parti, plusieurs aspects du dispositif électoral peuvent encore faire l'objet d'ajustements afin d'améliorer l'organisation des scrutins et leur fonctionnement.

FORMER LES FUTURS RESPONSABLES PUBLICS

Lamine Osmani a, par ailleurs, consacré une partie de son intervention au rôle des partis politiques dans la formation des militants et des futurs responsables publics. Il a distingué le «militant politique», engagé autour de convictions et d'un programme, du «fonctionnaire politique», davantage

tourné, selon lui, vers l'accès à une fonction élective.

Il a appelé les formations politiques à renforcer leurs structures de formation et à développer leurs activités au-delà des seules périodes électorales. L'objectif, a-t-il expliqué, est de contribuer à l'émergence de cadres disposant d'une meilleure connaissance des institutions et capables d'assumer des responsabilités publiques.

Cette formation devrait également, selon lui, favoriser l'émergence d'une classe politique fondée sur l'ancrage populaire, la compétence, l'intégrité et la connaissance du fonctionnement de l'État.

LES ÉLUS FACE AUX ATTENTES LOCALES

Le président de Sawt Echaab, Lamine Osmani, a insisté sur la responsabilité des élus dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment en matière d'infrastructures, de services publics, de santé, de formation et de conditions de vie.

Il a également réaffirmé son soutien aux positions officielles de l'Algérie, rappelant que la politique étrangère relève des prérogatives constitutionnelles du président de la République. Il a, par ailleurs, exprimé sa confiance dans les institutions nationales chargées de la sécurité et de la défense.

La conférence a principalement porté sur les prochaines élections locales, l'application de la loi électorale, la modernisation du processus électoral et le rôle des partis dans la préparation des futurs responsables publics.

I.Khermane

PARLEMENT

Alger et Athènes renforcent leur partenariat

Le président du Parlement grec, Nikitas Kaklamanis, est en visite officielle à Alger jusqu'au 28 septembre, à la tête d'une délégation parlementaire, à l'invitation du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri.

Dans ce cadre, il s'est entretenu hier avec la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedech, autour du renforcement de la coopération parlementaire et du développement des relations bilatérales.

Les deux parties ont relevé la dynamique positive des relations algéro-grecques, notamment à la faveur des consultations politiques et des travaux de la Commission mixte de coopération. Elles ont insisté sur la nécessité d'élargir le partenariat économique et de diversifier les domaines de coopération afin de favoriser de nouvelles opportunités pour les opérateurs des deux pays.

La coopération méditerranéenne a également été au centre des échanges. Mme Boufedech a plaidé pour une intensification de la coordination et des échanges d'expériences sur les questions d'intérêt commun, au service de la stabilité et du développement régional. Sur le plan parlementaire, l'accent a été mis sur la diplomatie parlementaire, notamment après l'installation du groupe d'amitié Algérie-Grèce. Ce cadre doit permettre de multiplier les contacts entre parlementaires et de renforcer les échanges d'expériences. De son côté, Nikitas Kaklamanis a félicité Khalida Boufedech à l'occasion de son élection à la présidence de l'APN, saluant l'accession d'une première femme algérienne à la tête de cette institution. Il a également réaffirmé l'importance de développer les relations économiques et parlementaires entre Alger et Athènes.

Au cours de sa visite, le président du Parlement grec s'est également recueilli au sanctuaire du Martyr à Alger, où il a déposé une gerbe de fleurs et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale. La visite prévoit notamment la signature d'un protocole de coopération parlementaire et l'installation du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Grèce.

CODE PÉNAL

Les nouvelles dispositions examinées demain

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) examineront, demain, le projet de loi modifiant le Code pénal, avant un vote prévu jeudi. Le rapport préliminaire élaboré par la commission des affaires juridiques et des libertés ne comporte pas de changements majeurs au contenu du texte, rapporte le quotidien Echourouk. Il formule essentiellement des observations et des précisions destinées à améliorer sa rédaction et sa qualité juridique. Selon la même publication, les travaux de la commission ont notamment porté sur les nouvelles dispositions introduites par le projet, en particulier celles prévoyant un durcissement des sanctions pour plusieurs crimes graves. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a apporté des éclaircissements aux membres de la commission sur les principales dispositions ayant suscité des interrogations. Parmi les mesures les plus sensibles figurent celles relatives à la



peine de mort. Le projet prévoit son application notamment pour l'incendie volontaire ayant entraîné la mort de personnes, ainsi que pour l'enlèvement d'enfants suivi de meurtre, de torture, d'agression sexuelle ou de sévices. Le texte prévoit également la peine capitale pour certains actes d'incendie volontaire lorsqu'ils sont commis sur instruction ou au profit d'un État ou d'une partie étrangère, ou dans le cadre d'actes de trahison et de collaboration avec une puissance étrangère ou une organisation criminelle organisée. La disposition s'étend également à l'incen-

die volontaire de forêts. Le projet prévoit, par ailleurs, d'étendre les sanctions aux instigateurs, financeurs, planificateurs et complices ayant participé à la commission de ces crimes, à leur préparation ou à leur facilitation.

RÉSEAUX SOCIAUX : LES PRÉCISIONS DU MINISTRE

L'application de l'article 396 bis 2 a également fait l'objet d'échanges au sein de la commission. La disposition mentionne notamment les technologies de l'information et de la communication ainsi que les réseaux sociaux parmi les

moyens susceptibles d'être utilisés pour commettre les actes incriminés. Des députés ont ainsi interrogé le ministre sur la portée de cette disposition concernant les interactions avec les contenus publiés sur les plateformes numériques, notamment le partage ou le «j'aime». Lotfi Boudjemaa a précisé que ces situations seraient appréciées dans le cadre de l'enquête et des poursuites, sur la base d'éléments et de preuves permettant d'établir les faits reprochés.

L'objectif est de garantir une application encadrée de la disposition et de fonder toute décision judiciaire sur les éléments établis par l'enquête.

La commission des affaires juridiques a également auditionné, outre le ministre de la Justice, la juriste du Centre de recherches juridiques et judiciaires Fatiha Souissi, la déléguée nationale à la protection de l'enfance Meriem Cherfi ainsi que des représentants du Conseil national des droits de l'homme.

RAPPORT US SUR LE POTENTIEL MINIER DE L'ALGÉRIE

De la mine à l'usine : le pari de la transformation

Fer, phosphate, zinc, plomb, hélium : les ressources minières deviennent un axe majeur de diversification économique. Avec ses grands projets et ses nouvelles infrastructures, l'Algérie œuvre à transformer son sous-sol en valeur ajoutée industrielle.

À l'horizon 2030, l'Algérie veut transformer son potentiel minier en nouveau levier de croissance et réduire progressivement sa dépendance aux hydrocarbures. L'objectif est de développer la transformation locale des minerais, de renforcer l'industrie nationale et de s'imposer comme un fournisseur majeur d'engrais pour les marchés africains, européens et sud-américains.

Pour y parvenir, les autorités misent sur la modernisation du cadre réglementaire et le développement des infrastructures, notamment ferroviaires, portuaires et hydrauliques. Un préalable destiné à accélérer les grands projets miniers et à attirer davantage d'investissements.

Publié fin août 2026, un rapport de l'US Geological Survey (USGS) met en évidence l'importance du potentiel minier algérien et son rôle dans la diversification de l'économie. Le document, consacré notamment aux minerais et scories, aux minéraux industriels bruts et aux métaux communs, souligne aussi la dépendance persistante du pays à l'égard des produits semi-finis.

LE FER, PREMIÈRE LOCOMOTIVE

Selon l'USGS, la production algérienne de fer de réduction

directe (DRI) et d'acier brut a poursuivi sa progression, atteignant respectivement 4,6 millions et 4,52 millions de tonnes en 2024.

Le développement de cette filière s'appuie désormais sur de nouvelles infrastructures. La ligne ferroviaire minière Gara Djebilet-Tindouf-Béchar, longue de 950 kilomètres, est entrée en exploitation en février 2026. Elle doit permettre d'acheminer d'importants volumes de minerai vers les complexes sidérurgiques du Nord et de réduire les contraintes logistiques liées à l'approvisionnement.

GARA DJEBILET, UN TOURNANT

Avec des réserves estimées à 2,2 milliards de tonnes, soit près de 80 années d'exploitation, le phosphate constitue un autre pilier de la stratégie minière.

La pose de la première pierre du complexe de Bled El Hadba, le 24 septembre, marque une nouvelle étape dans la volonté de dépasser l'exportation de roche brute. L'objectif est de développer une chaîne de valorisation intégrée, notamment à travers la production d'acide phosphorique et d'engrais.

Dans l'industrie des fertilisants, la production d'ammoniac se maintient autour de 2,03 millions de tonnes. De nouveaux investissements doivent égale-



ment contribuer à sécuriser les capacités existantes. La mise en service d'une chaudière par Solfert Algérie, coentreprise de Ferti-globe et Sonatrach, s'inscrit dans cette logique.

DE L'EXTRACTION À LA VALEUR AJOUTÉE

Pour l'Algérie, l'enjeu dépasse désormais la seule exploitation des gisements. Il s'agit de construire autour des ressources minières de véritables chaînes industrielles capables de produire davantage de valeur localement.

Les pôles liés à Gara Djebilet et Bled El Hadba, ainsi que les projets consacrés aux minerais de

zinc et de plomb, constituent les principales pièces de cette stratégie. Leur développement doit favoriser la transformation locale, réduire certaines importations de produits finis et renforcer l'offre industrielle nationale.

Le changement de modèle repose ainsi sur le passage d'une économie centrée sur l'extraction à une chaîne de valeur intégrée, allant du minerai à la transformation industrielle.

L'HÉLIUM, UNE RESSOURCE STRATÉGIQUE

L'USGS met également en avant la position de l'Algérie sur le marché, particulièrement restreint, de l'hélium. Avec une pro-

duction de 11 millions de m³ en 2024, en hausse de 22,2 % sur un an, le pays occupe une place significative dans ce secteur stratégique. La demande internationale est portée par les applications médicales, aérospatiales et électroniques de pointe. La diversification des débouchés constitue ainsi un autre atout pour les exportations algériennes d'hélium.

DES MÉGAPROJETS POUR CHANGER D'ÉCHELLE

Après le recul enregistré en 2024 dans certaines productions minières, notamment le fer et le phosphate, l'Algérie mise sur ses nouveaux projets pour changer d'échelle.

La montée en puissance de Gara Djebilet, de Bled El Hadba et des autres gisements doit entraîner avec elle une demande accrue en équipements, technologies d'enrichissement et solutions d'ingénierie. Financements publics, partenariats internationaux et incitations à l'investissement sont appelés à soutenir cette dynamique. L'enjeu est désormais clair : faire du sous-sol algérien non plus seulement une source de matières premières, mais un point de départ pour une industrie de transformation capable de générer davantage de valeur ajoutée et de réduire la dépendance aux importations.

H.A.

ALGÉRIE-NIGER

Le grand rendez-vous énergétique d'octobre

L'Algérie et le Niger renforcent leur coopération dans le secteur énergétique. De l'exploration pétrolière à la transformation des hydrocarbures, en passant par la formation et le gazoduc transsaharien, Niamey entend faire de l'expertise algérienne un levier durable de développement.

Invité de l'émission « Noktat Irtiqaz » d'Algeria International, le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, a affirmé que son pays ne recherchait pas « une expertise ponctuelle, mais un partenaire stratégique », en soulignant la complémentarité entre les ressources nigériennes et les capacités de Sonatrach. Le bloc de Kafra constitue l'un des principaux dossiers. La campagne de forage de quatre puits, lancée le 13 août, est entrée dans sa phase opérationnelle,

avec des travaux ayant atteint 700 mètres de profondeur. Les opérations doivent permettre de préciser le potentiel du gisement, notamment les volumes récupérables. Le potentiel estimé à près de 2,5 milliards de barils reste à confirmer par les études et les forages. Niamey envisage également une transformation locale du pétrole, notamment pour produire du bitume et d'autres dérivés.

UNE COOPÉRATION ÉLARGIE

Le Niger souhaite étendre l'intervention de Sonatrach à plusieurs maillons de la chaîne pétrolière : exploration, développement des champs, études techniques, maintenance, formation et transformation.

Le bloc de Bilma est également évoqué

comme une future piste de coopération avec Sonidep, sous réserve d'évaluations techniques et économiques. À Zinder, Niamey sollicite par ailleurs l'expertise algérienne pour préparer la grande opération de maintenance de la raffinerie prévue en 2027. La formation constitue un autre axe majeur. Le Niger souhaite développer les compétences locales à travers des stages en Algérie, l'intervention d'experts algériens et la création d'équipes mixtes.

LE TRANSSAHARIEN EN LIGNE DE MIRE

Le gazoduc transsaharien représente l'autre grand volet du partenariat. Après l'adoption à Alger, le 3 juillet, du rapport final de l'étude actualisée, le tronçon algé-

rien a été lancé le lendemain à Aoulef, dans la wilaya d'Adrar. Au Niger, les prochaines étapes portent sur la finalisation du tracé, les autorisations et les études topographiques, avec la mobilisation d'équipes annoncée dès octobre. Niamey veut faire du Transsaharien plus qu'un corridor d'exportation. Le projet doit aussi soutenir la production d'électricité, développer le marché gazier national et favoriser l'implantation d'industries, notamment dans la transformation agricole et la production d'engrais. De Kafra au Transsaharien, l'objectif affiché est désormais de relier les différents projets pour construire, avec l'Algérie et Sonatrach, un partenariat énergétique appelé à contribuer au développement industriel du Niger.

DE HASSI BIR REKAÏZ À BANGKOK

Alger mise sur le partenariat thaïlandais

En marge de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, Ahmed Attaf s'est entretenu à New York avec le vice-Premier ministre et ministre thaïlandais des Affaires étrangères, Sihasak Phuangketkeow. Les deux responsables ont examiné les

moyens de donner un nouvel élan aux relations bilatérales. Le secteur énergétique constitue l'un des principaux leviers de ce rapprochement. La compagnie thaïlandaise PTTEP est notamment partenaire de Sonatrach dans le développement du champ de Hassi Bir Rekaïz, dans le bassin de

Berkine. La deuxième phase du projet, lancée avec la signature en mai d'un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de réalisation avec Petrojet et Arkad, prévoit notamment une unité de traitement du brut de 31 500 barils par jour, ainsi que des installations pour le gaz associé et les

eaux de production. Sur le plan commercial, les échanges algéro-thaïlandais ont atteint 284,73 millions de dollars selon les données disponibles en mai 2025. L'Algérie a exporté pour 180,72 millions de dollars vers la Thaïlande, principalement du gaz naturel, du pétrole brut et des produits raffi-

nés, tandis que les exportations thaïlandaises vers l'Algérie ont atteint 104,01 millions de dollars. À travers ces échanges, Alger et Bangkok cherchent désormais à élargir leur partenariat à l'investissement et à diversifier leurs relations économiques au-delà du seul secteur énergétique.

IL A FALSIFIÉ UN FAUX MANDAT DE PERQUISITION

Le pourvoi contre un ex-policier accepté

Les magistrats ont ordonné le réexamen du dossier, estimant que la peine prononcée lors du premier jugement était insuffisante au regard de la gravité des faits.

Par Redouane Hannachi

Le pourvoi introduit par le procureur général contre la peine prononcée à l'encontre d'un ancien policier, condamné dans une affaire de vol à main armée commis au domicile d'un ressortissant libyen à El Biar, a été accepté par la chambre criminelle de la Cour suprême. Les magistrats ont ordonné le réexamen du dossier, estimant que la peine prononcée lors du premier jugement était insuffisante au regard de la gravité des faits. L'affaire remonte à la nuit du 24 août 2017. Un ressortissant libyen avait été agressé dans son appartement situé à l'avenue Bougara, à El Biar, par un groupe d'individus parmi lesquels figurait un ancien policier, identifié par les initiales Z.R. Selon les éléments retenus par l'accusation, ce dernier s'était présenté au domicile de la victime en se faisant passer pour un policier et en affirmant détenir un mandat de perquisition prétendument délivré par le parquet de Bir Mourad Raïs. Une fois à l'intérieur, il aurait fouillé l'appartement avant de ligoter la victime et de s'emparer de plusieurs téléphones portables, des clés d'un véhicule ainsi que de 50 millions de centimes, 500 dollars et 1 200 euros. Lors de son procès, Z.R. avait reconnu l'essentiel des faits qui lui étaient reprochés. Il avait notamment expliqué avoir fait croire à la victime qu'il intervenait dans le cadre d'une affaire de mœurs. Au moment de prendre la fuite, il avait perdu l'équilibre, permettant à la victime, aidée par ses voisins, de le maîtriser et de le remettre aux services de police judiciaire de la division ouest d'Alger.

DES VERSIONS DIVERGENTES

L'un de ses complices, N.S., avait reconnu avoir accompagné l'ancien policier, tout en niant s'être présenté comme un fonctionnaire de police ou avoir participé aux violences exercées contre la victime. Les deux autres accusés avaient, pour leur part, maintenu leur position initiale et nié toute implication dans les faits. Entendue à la barre, la victime avait confirmé que l'un des agresseurs s'était présenté comme un policier muni d'un mandat de perquisition. Elle avait également affirmé que ce dernier avait prétexté rechercher une femme faisant l'objet d'un mandat d'arrêt avant de fouiller son appartement et d'en ressortir avec plusieurs sacs. Pour le parquet, les éléments



matériels et les témoignages établissaient la responsabilité des différents accusés ainsi que leur intention criminelle. Le procureur général avait ainsi requis dix ans de réclusion criminelle à leur encontre, soulignant que chacun aurait joué un rôle précis dans la préparation et l'exécution du vol. La défense avait contesté notamment la qualification d'association de malfaiteurs, estimant qu'aucune entente préalable en vue d'agresser et de dépouiller la victime n'était suffisamment établie. Les avocats avaient également plaidé les circonstances atténuantes, en invoquant notamment l'absence d'antécédents judiciaires de leurs clients.

UNE PEINE JUGÉE TROP CLÉMENTE

À l'issue des délibérations, le tribunal criminel d'Alger, deuxième instance, avait condamné l'ancien policier à cinq ans de prison ferme et à une amende de 500 000 dinars. Ses complices avaient écopé de trois ans de prison ferme et de la même amende. Aucun acquittement n'avait été prononcé. Le parquet gé-

ral avait toutefois estimé ces sanctions trop clémentes et décidé de se pourvoir en cassation. La chambre criminelle de la Cour suprême a finalement accepté ce pourvoi et ordonné le réexamen de l'affaire, ouvrant la voie à une éventuelle révision des peines. Le dossier avait déjà connu un premier jugement devant le tribunal criminel de Dar El Beïda, qui avait condamné, en février dernier, l'ensemble des accusés à dix ans de prison ferme assortis d'une amende d'un million de dinars.

LE MIS EN CAUSE CONTESTÉ SUR SON ÉTAT MENTAL

Au cours de la procédure, l'ancien policier avait également tenté de soutenir qu'il ne disposait pas de toutes ses facultés mentales au moment des faits. À la demande de la défense, une expertise psychiatrique avait été ordonnée par le magistrat instructeur. Après plusieurs séances d'examen, l'expert avait conclu que l'intéressé n'était pas atteint de démence et qu'il était pénalement responsable de ses actes. Il avait donc

été considéré comme apte à comparaître devant la juridiction criminelle. L'enquête avait également établi que l'ancien policier avait fourni de fausses déclarations concernant la prétendue disparition de son arme de service. Il avait affirmé avoir été attaqué par un groupe de six individus alors qu'il circulait entre Chiffa et Tablat, à bord de sa Peugeot 406, au retour d'un déplacement à Sour El Ghazlane, dans la wilaya de Bouira. Selon ses premières déclarations, ses agresseurs l'auraient menacé avec de faux pistolets avant de lui arracher son arme. Les investigations n'avaient cependant permis de relever aucune trace corroborant cette version. Révoqué des rangs de la Sûreté nationale après son arrestation, à la suite d'une décision du conseil de discipline, l'ancien policier est également cité dans d'autres affaires de vols à main armée signalées dans plusieurs régions, notamment à Alger, Bouira et Bordj Bou Arréridj. Il devra comparaître dans le cadre de prochaines sessions criminelles pour répondre de faits similaires.

R. H.

AFFAIRE MIRA MOKNÈCHE

Vers la programmation du pourvoi du procureur

Le dossier des 48 mis en cause dans l'affaire impliquant l'universitaire Mira Moknèche devrait prochainement être examiné par la Cour suprême, à la suite du pourvoi en cassation introduit par le procureur général contre le verdict d'acquittement prononcé en appel. Lors de la dernière session criminelle, le tribunal criminel d'Alger, deuxième instance, présidé par la magistrate Dahmani Naïma, avait acquitté l'ensemble des prévenus, estimant que les éléments de preuve légaux et matériels retenus à leur encontre n'étaient pas suffisants. Ils étaient notamment poursuivis pour des faits liés à leur appartenance présumée ou à leurs liens avec le Mouvement pour

l'autodétermination de la Kabylie (MAK), classé organisation terroriste par les autorités algériennes. Au cours de son réquisitoire, le procureur général avait requis une peine de dix ans de prison ferme à l'encontre de l'un des prévenus et cinq ans de prison ferme pour les 48 autres. Il avait soutenu que les mis en cause entretenaient des liens avec le MAK et partageaient les idées défendues par Ferhat Mehenni, fondateur et dirigeant du mouvement. À la barre, plusieurs accusés ont affirmé avoir rompu avec le MAK après avoir constaté, selon leurs déclarations, que les positions de Ferhat Mehenni étaient incompatibles avec leurs convictions et qu'ils désap-

prouvaient ses orientations. Parmi eux figurait l'universitaire Mira Moknèche, alors professeure à l'université de Béjaïa. Elle a nié toute relation avec le dirigeant du MAK et expliqué avoir quitté le mouvement après avoir pris ses distances avec ses orientations. Elle a notamment déclaré que son seul tort avait été, selon elle, d'avoir pris une photographie avec Ferhat Mehenni avant que celui-ci ne soit classé terroriste par les autorités algériennes. Les avocats de la défense avaient, pour leur part, plaidé l'acquittement de leurs clients, contestant l'existence de liens avec Ferhat Mehenni et le MAK. Ils ont également soutenu que nombre d'an-

ciens militants, adhérents et sympathisants avaient pris leurs distances avec le mouvement depuis son classement comme organisation terroriste, le 27 février 2022. Au lendemain du verdict, le procureur général a introduit un pourvoi en cassation devant la chambre criminelle de la Cour suprême. Cette procédure vise à contester les acquittements prononcés en appel et pourrait conduire à un nouvel examen du dossier par la juridiction suprême. La programmation de ce pourvoi devrait ainsi constituer la prochaine étape judiciaire dans cette affaire.

R. H.

TOURISME

La Journée mondiale célébrée aujourd’hui en Algérie

Le thème retenu ainsi que le slogan est «Le numérique et l’intelligence artificielle pour repenser le tourisme».

La Journée mondiale du tourisme est célébrée chaque année le 27 septembre. L’objectif est de sensibiliser la communauté internationale à l’importance du tourisme et à sa valeur sur les plans social, culturel, politique et économique. Le thème retenu ainsi que le slogan est «Le numérique et l’intelligence artificielle pour repenser le tourisme». L’année 2026 revêt une importance particulière pour l’Algérie et le secteur du tourisme, coïncidant avec l’Année internationale du tourisme durable et résilient proclamée par l’ONU, ainsi qu’avec des événements astronomiques majeurs attirant les voyageurs internationaux. L’Assemblée générale des Nations Unies a désigné 2027 années dédiées au tourisme durable et résilient, offrant à l’Algérie une tribune mondiale pour valoriser son patrimoine saharien, thermal et culturel. L’Algérie célèbre la Journée mondiale du tourisme (sous le thème international, à travers des manifestations culturelles, des offres promotionnelles et des défis de modernisation. Cette édition met en lumière la nécessité pour la «destination Algérie» d’accéder à une stratégie digitale globale et à une promotion ciblée afin de ne pas rester invisible sur le



marché mondial hyper connecté. Des séminaires, des expositions et des rencontres sont organisés par les directions de l’artisanat et du tourisme, à l’image du festival national du sel naturel à Tamellaht (Bouira) mobilisant près de 37 wilayas pour valoriser le patrimoine local. De nombreux établissements proposent des réductions pour encourager le tourisme interne. Le Groupe

HTT organise l’événement El Djazaïr Connect à l’hôtel El Djazaïr (Alger) et dans ses structures à Boussaâda, tandis que l’EGTT accorde 20 % de réduction sur l’hébergement dans ses hôtels de Tlemcen, Maghnia et Bouhanifia. La station climatique de Tala Guilef (El Arz) propose des actions de sensibilisation environnementale et des remises de 30 % sur les nuitées du

24 au 27 septembre.

HAUSSE PRÉVUE DES ARRIVÉES EN 2027

Les efforts déployés par l’Algérie pour attirer de nouveaux investissements dans le secteur touristique s’inscrivent dans la perspective d’une hausse anticipée des arrivées : 4,4 millions de touristes internationaux sont attendus en Algérie en 2027, contre 2,4 millions aujourd’hui, selon le WTTC. Les recettes totales devraient quant à elles atteindre 1500 milliards de DA (11,2 milliards d’euros), contre 1200 milliards de DA (8,9 milliards d’euros) enregistrés l’an dernier. Cette annonce représente une avancée considérable pour le secteur touristique, les nouveaux lits permettant non seulement de renforcer la capacité d’accueil générale mais également de faire baisser les prix et de diversifier l’offre hôtelière. Le WTTC note également que si la participation des recettes touristiques au PIB devrait évoluer à la baisse, passant de 7,4% à 6,8% au cours de la même période, cela est uniquement dû à une expansion attendue de l’économie du pays dans son ensemble et ne reflète en rien les performances du secteur.

ALCAZAR COLLECTION

Le nouveau visage de l’hôtellerie algérienne

La première marque hôtelière nationale algérienne vient de voir le jour. Baptisée Alcazar Collection, elle fait ses premiers pas à Tlemcen avec l’ancien hôtel Renaissance, désormais rebaptisé Alcazar Tlemcen. Lancée jeudi dernier, cette nouvelle enseigne ambitionne d’incarner une identité hôtelière algérienne, entre patrimoine et standing international. L’hôtel de Tlemcen, propriété de la Société d’investissement hôtelier (SIH), doit ainsi servir de première vitrine à cette démarche. Mis en service en 2011 et classé cinq étoiles en

2023, le désormais ex-Renaissance Tlemcen compte 204 chambres et 11 suites. Installé sur le plateau de Lalla Setti, à près de 900 mètres d’altitude, il occupe un site d’environ neuf hectares, dont quatre hectares bâtis, avec une vue panoramique sur Tlemcen. Son offre constitue un ensemble suffisamment large pour représenter la future enseigne : trois restaurants, un café-bar lounge, une piscine extérieure avec bassin d’hydro-massage, un spa avec hammam et sauna, une salle de sport, un court de tennis, des

espaces de loisirs, un centre d’affaires ainsi que des salles destinées aux conférences, réunions et cérémonies. L’établissement dispose également de commerces, d’un parking de 600 véhicules et de services de voiturier et de transport vers et depuis l’aéroport. Au-delà de l’image, le ministère met en avant plusieurs objectifs : renforcer la qualité des prestations, développer la formation et la qualification des ressources humaines, intégrer davantage le patrimoine culturel et artisanal dans l’offre touristique et pro-

mouvoir des standards de durabilité. Reste désormais à savoir quelle ampleur prendra Alcazar Collection. Les annonces évoquent une extension de l’initiative à d’autres wilayas, mais aucun calendrier ni liste d’établissements appelés à rejoindre la collection n’a encore été rendu public. Avec Alcazar Tlemcen, l’Algérie dispose d’une première vitrine pour expérimenter une identité qui cherche à associer patrimoine local, standing cinq étoiles et gestion nationale.

PLUS D’UN MILLIER D’INFRACTIONS ENREGISTRÉS

Fermeture de 77 commerces à Tizi-Ouzou

Les services de la Direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou ont effectué plus de 45.000 interventions de contrôle, ayant permis de relever plus d’un millier d’infractions et de transmettre 131 dossiers aux autorités judiciaires. Les opérations de contrôle ont également abouti à la fermeture de 77 commerces et à la réalisation de 223 analyses en laboratoire afin de vérifier la conformité des produits et marchandises proposés aux normes de qualité et de sécurité. Dans le cadre de la protection des consommateurs, les services compétents ont saisi et détruit plus de deux tonnes de produits et marchandises avariés, pour une valeur totale des saisies dépassant 139 millions de DA. Ces opérations s’inscrivent dans le cadre des efforts des services du commerce visant à intensifier les contrôles et à lutter contre les différentes pratiques commerciales contraires à la réglementation, notamment celles susceptibles de menacer la santé et la sécurité des consommateurs.

FORUM INTERNATIONAL DES CULTURES UNIES DE SAINT-PÉTERSBOURG

L’Algérie appelle à un dialogue civilisationnel

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a appelé, lors de son intervention à la 12e session du Forum international des cultures unies de Saint-Petersbourg, à un «dialogue civilisationnel respectueux des spécificités culturelles en tant que droit souverain fondamental des Etats», a indiqué, hier, un communiqué du ministère. «L’Algérie, au nom de sa souveraineté culturelle, rejette la thèse appelant à une assimilation totale à l’autre et adopte une vision qui distingue avec discernement entre l’anticolonialisme en tant qu’acte de domination et le refus de toute hostilité envers la culture en tant que produit humain et civilisationnel», a expliqué Mme Bendouda, ajoutant que «notre responsabilité aujourd’hui consiste à défendre notre identité culturelle et à

valoriser notre patrimoine». La ministre a également mis en avant la diversité culturelle de l’Algérie, qu’elle a qualifiée de «rempart pour sa souveraineté et son identité». Et d’ajouter que l’Algérie considère la «souveraineté culturelle» comme «le droit de l’Etat à préserver sa mémoire», rappelant que le pays «compte actuellement sept sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l’UNESCO, ainsi que 13 éléments algériens inscrits au patrimoine culturel immatériel». S’agissant du Forum international des cultures unies de Saint-Petersbourg, Mme Bendouda a estimé qu’il constitue «une plateforme à travers laquelle nous affirmons que la souveraineté ne saurait être complète sans la capacité de protéger les spécificités face à la mondialisation culturelle».

PROMOTION DES PRODUITS COSMÉTIQUES MADE IN ALGERIA

Une franco-algérienne dévoile les trésors cachés

Une jeune franco-algérienne a fait le plein de produits made in Algeria, lors de son séjour dans le pays. Dans une vidéo, elle montre ce qu’elle a ramené en France dans ses valises. La production algérienne a exposé ces dernières années dans divers secteurs industriels. Outre l’agroalimentaire, le secteur de la cosmétique affiche lui aussi divers articles qui attirent par leur qualité et leurs tarifs abordables. Cette franco-algérienne établie à Marseille, qui totalise plus de 600.000 abonnés sur TikTok, a acheté en Algérie plusieurs produits cosmétiques industriels, des articles pharmaceutiques et des préparations traditionnelles. La jeune femme montre d’abord des gels douche et une crème hydratante de la marque Garansso, assurant qu’elle «n’avait jamais senti de sa vie une odeur aussi délicieuse et aussi délicate». Elle a aussi acheté des huiles essentielles, de l’huile de bébé, deux sérums de la marque Vénus ainsi que plusieurs vitamines et compléments alimentaires. L’internaute dévoile qu’elle a également craqué pour des produits de cosmétiques traditionnels qu’elle a achetés à Taghit. Elle montre une «poudre bleue miraculeuse» qui est censée la débarrasser des taches au visage, une autre poudre contre l’anémie, ainsi que du miel d’acacia. La voyageuse a aussi acheté, lors de son séjour à Taghit, dans le Sahara, divers bracelets traditionnels et des statuettes de chameau. On voit aussi qu’elle a acheté des gants exfoliants, et d’autres outils de cosmétiques et de bien-être. L’internaute dévoile qu’elle a également craqué pour des produits de cosmétiques traditionnels qu’elle a achetés à Taghit.

ORMUZ

Khamenei valide, Trump refuse

Si les États-Unis acceptent le plan iranien « et respectent leurs engagements, nous ferons de même et il n'y aura aucun problème à cet égard. », précise Masoud Pezeshkian

Le bras de fer diplomatique autour du détroit d'Ormuz se poursuit. Alors que le président américain Donald Trump a rejeté le plan iranien visant à rouvrir cette voie maritime stratégique sous sept jours, le président iranien Masoud Pezeshkian a tenu à souligner que la proposition avait été élaborée « en coordination » avec le Guide suprême et qu'elle serait appliquée « sans aucun problème » si Washington l'acceptait.

UN COULOIR VITAL, UN CONFLIT DANS L'IMPASSE

Passage incontournable pour l'approvisionnement pétrolier mondial, le détroit d'Ormuz cristallise depuis près de sept mois les tensions entre les États-Unis et l'Iran, sans qu'aucune issue négociée ne se soit encore dégagée. C'est dans ce climat que des efforts de médiation se sont intensifiés cette semaine en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, faisant naître un certain optimisme.

LA PROPOSITION IRANIENNE DÉTAILLÉE PAR ARAGHCHI

Le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, a présenté vendredi, depuis le siège de l'ONU, les contours de ce plan transmis à Washington par l'intermédiaire du Qatar : si les conditions requises sont réunies, le détroit rouvrirait et le trafic maritime y reprendrait normalement dans un délai de sept jours. Il a précisé que ces conditions reprenaient celles d'un protoco-



le d'accord conclu précédemment entre l'Iran et les États-Unis, mais qui s'était effondré en juillet dernier. Ce texte prévoyait notamment une cessation des hostilités sur l'ensemble des fronts, le dégel des avoirs iraniens bloqués depuis la révolution islamique de 1979, ainsi que la levée des sanctions américaines pesant sur l'économie du pays.

Araghchi a par ailleurs averti que la décision revenait désormais aux Américains, insistant sur le fait que l'Iran n'accep-

terait « ni la répression, ni la menace, ni l'intimidation », et ne renoncerait pas à ses droits souverains sous la pression.

PEZESHKIAN REVENDIQUE LE FEU VERT DU GUIDE SUPRÊME

Dans un entretien accordé à CBS et relayé hier par l'agence officielle IRNA, le président iranien Masoud Pezeshkian est allé plus loin, affirmant que l'initiative avait été coordonnée avec le Guide de la Révolution, Ali Khamenei. Il a également annoncé

la constitution d'une équipe de six membres, réunissant des représentants de l'armée, du Parlement et du gouvernement, chargée d'examiner les questions en suspens et dotée, selon lui, de l'autorité nécessaire pour prendre des décisions. Cette annonce intervient au terme d'une semaine de discussions diplomatiques menées par Pezeshkian en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.

DOUCHE FROIDE CÔTÉ AMÉRICAIN

Las, quelques heures après les déclarations d'Araghchi, le Wall Street Journal a révélé, citant des responsables américains proches du dossier, que Donald Trump avait rejeté la proposition. Le président de 80 ans douterait de la capacité de Téhéran à honorer ses engagements et estimerait probable une reprise de la campagne de bombardements une fois passées les élections de mi-mandat, prévues en novembre. Le soir même, Trump publiait sur Truth Social une carte du détroit d'Ormuz cerclé, légendée d'un ironique « détroit de Trump ».

UN CESSEZ-LE-FEU RÉGIONAL EN SUSPENS

Selon plusieurs sources de presse, le plan iranien ne se limitait pas à Ormuz : il prévoyait un arrêt de toutes les hostilités au Moyen-Orient pendant sept jours, y compris au Liban — un volet qui, à ce stade, semble également rester sans réponse de Washington.

R.I/agences

PKK

Erdogan exige un désarmement total

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a qualifié la décision du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) de se dissoudre et de déposer les armes de « tournant décisif » dans le « processus d'une Turquie sans terrorisme », insistant sur l'importance de sa mise en œuvre concrète sur le terrain.

Le PKK avait annoncé le 12 mai 2025 sa dissolution, en réponse à un appel de son chef emprisonné Abdullah Öcalan, lancé le 27 février précédent. Le processus s'est poursuivi jusqu'à l'adoption, le 10 août, d'une loi garantissant le retour en Turquie des membres du PKK, avec report des peines et suspension des poursuites pour 5 à 10 ans, sauf récidive terroriste.

Ratifiée le 18 août par Erdogan, cette loi-cadre exclut toutefois de toute amnistie entre 300 et 800

hauts cadres du PKK, responsables selon Ankara d'opérations terroristes. La Turquie refuse leur maintien en Irak, en Syrie ou dans des pays voisins et les poursuit internationalement. Des informations évoquent une possible zone sûre à Souleimaniye, sous supervision onusienne.

Dans un entretien à Newsweek en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, relayé hier par les médias turcs, Erdogan a exigé le désarmement complet de « l'organisation terroriste » et le démantèlement de sa structure, sous vérification des institutions étatiques. Un Conseil de suivi, présidé par le vice-président Cevdet Yilmaz et réunissant plusieurs ministres, le chef des renseignements et de hauts responsables, a été formé pour superviser le pro-



cessus et confirmer, par décision du Conseil de sécurité nationale, la fin du PKK. Quatre commissions

ont été créées le 24 août, dont une à laquelle Öcalan doit se joindre. Le Parlement turc formera à son tour une commission de contrôle après sa rentrée du 1er octobre.

Erdogan a lié ce dossier à la Syrie, appelant à l'intégration des Forces démocratiques syriennes (FDS) dans une structure étatique centralisée, au nom de la souveraineté et de la cohésion sociale du pays, incluant les Kurdes.

Il a également évoqué les tentatives du PJAK d'exploiter la situation en Iran, avertissant contre toute ingérence extérieure et l'instrumentalisation de groupes dans des guerres par procuration, en référence à des informations sur un entraînement du PJAK avec soutien américain. Il a conclu que le critère turc « n'est pas l'identité ethnique, mais le terrorisme ».

FACE AUX HOUTHISTES

Al-Alimi appelle à un « sursaut national »

Le président du Conseil de direction présidentielle yéménite, Rachad al-Alimi, a appelé le peuple à la mobilisation générale et au sursaut national, exhortant les citoyens à rejoindre les rangs des forces armées et de sécurité et à contribuer à la défense de la République et de ses institutions nationales face à la milice houthiste, qualifiée de « terroriste ».

Dans un discours prononcé à l'occasion de l'anniversaire de la

révolution du 26 septembre, al-Alimi a annoncé l'ouverture d'une voie de retour sûre pour les personnes trompées souhaitant rejoindre le camp de la République et de la légitimité constitutionnelle. Il a précisé que toute personne cessant, à partir de vendredi, de combattre dans les rangs des Houthis ou de travailler pour leur compte bénéficierait d'une amnistie, conformément à la Constitution et à la loi.

Le président a demandé aux pays soucieux de la sécurité et de la stabilité au Yémen et en mer Rouge de se tenir aux côtés du peuple yéménite, de son gouvernement et de ses forces armées, et de soutenir la coalition menée par l'Arabie saoudite dans ses efforts pour libérer le pays de la milice.

Al-Alimi a affirmé que le rétablissement des institutions de l'État ne relevait pas du seul intérêt yéménite, mais concernait

l'ensemble des pays de la région et du monde. Il a dénoncé le projet houthiste, accusé de transformer le territoire et les côtes du Yémen en une menace permanente pour la sécurité du pays et de la région.

Le président a réaffirmé que l'objectif de l'État demeurerait clair : rétablir ses institutions et étendre sa souveraineté sur l'ensemble du territoire national, jusqu'à Sanaa.

CRASH D'UN AVION MILITAIRE À LA RDC

14 morts, dont deux généraux

L'armée congolaise a annoncé vendredi qu'au moins 14 personnes, dont deux hauts responsables militaires, avaient trouvé la mort dans un accident d'avion.

Les deux responsables militaires sont le lieutenant-général Mutombo Katalayi Tindy, président du tribunal militaire, et le lieutenant-général Bakomi Likulia, auditeur général des Forces armées. Le porte-parole de l'armée congolaise, le général-major Ivoni Ikinga, a précisé dans un communiqué qu'outre les deux généraux, 12 membres de la délégation et de l'équipage de l'appareil avaient également perdu la vie dans cet accident.

L'avion revenait vers la capitale Kinshasa depuis la ville de Kikwit, dans le sud-ouest du pays, lorsqu'il a été victime d'une panne technique et s'est écrasé à Kenge, où toutes les personnes se trouvant à bord ont péri, selon des responsables locaux. Ikinga a indiqué qu'une enquête avait été ouverte afin de déterminer les causes de l'accident. L'armée congolaise combat depuis l'année dernière des dizaines de groupes rebelles, dont le mouvement M23, soutenu par le Rwanda, dans l'est du pays, à la suite d'une série d'attaques ayant permis à ces groupes de s'emparer de villes importantes.

QUALIFICATIONS CAN-2027

Les favoris assurent

L'Algérie, le Maroc et le Mali ont signé des victoires convaincantes, tandis que l'Égypte a été accrochée par l'Angola et que le Burkina Faso et le Bénin se sont neutralisés.

Les principaux prétendants ont globalement bien négocié leur entrée en lice dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027. L'Algérie, le Maroc, le Mali et le Nigeria ont décroché les trois points, tandis que l'Égypte a dû se contenter d'un nul face à l'Angola.

La deuxième journée des qualifications se déroulera du 28 septembre au 6 octobre, en cinq journées. La phase finale est programmée du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. Pour sa première sortie officielle sous la direction de Brahim Hemdani, l'Algérie a dominé la Zambie (3-1), avant-hier soir au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Après une première période équilibrée, les Verts ont accéléré après la pause pour faire la différence. Ibrahim Maza et Anis Hadj Moussa ont notamment contribué au succès algérien, qui permet au nouveau sélectionneur d'entamer son



mandat par une victoire.

Le Maroc a également réussi ses débuts en dominant le Gabon (2-0). Les Lions de l'Atlas ont construit leur succès grâce à Noussair Mazraoui et Soufiane Rahimi, auteurs des deux réalisations marocaines.

L'ÉGYPTE ACCROCHÉE

Dans le groupe B, l'Égypte a été accrochée par l'Angola (0-0). Les Pharaons ont cru ouvrir le score à la 21e minute par Mostafa Zico, mais son but a été annulé

pour hors-jeu.

Malgré une domination territoriale et plusieurs situations offensives, les Égyptiens n'ont jamais trouvé la faille face à une défense angolaise bien organisée. Les deux équipes se contentent ainsi d'un point.

Le Mali a, pour sa part, frappé fort dans le groupe K en dominant le Cap-Vert (3-1). Martial Tia a rapidement donné l'avantage aux Aigles dès la 5e minute, avant l'égalisation de Lopes Cabral cinq minutes plus tard.

Dorgeles a ensuite redonné l'avantage aux Maliens à la 39e minute avant de signer un doublé au début de la seconde période. Le Mali a ensuite maîtrisé la rencontre pour préserver son avantage jusqu'au coup de sifflet final. Le Burkina Faso et le Bénin ont entamé leur campagne par un match nul (1-1) dans le groupe F.

Lassina Traoré a ouvert le score sur penalty à la 20e minute, avant qu'Aiyegun Tosin n'égalise, également sur penalty, à la 68e minute. Malgré plusieurs occasions en fin de rencontre, les deux sélections n'ont pas réussi à se départager.

LE NIGERIA RENVERSE MADAGASCAR

Le Nigeria a également réussi son entrée en lice en venant à bout de Madagascar (2-1). Les Barea ont pourtant pris les devants à la 16e minute grâce à Eshan Kari, à la réception d'un centre de Ryan Ponti. Les Super Eagles ont réagi juste avant la pause par George Ilenikhena, titularisé en l'absence de Victor Osimhen.

Le jeune attaquant a égalisé à la 45e minute sur une passe d'Alex Iwobi, après un intelligent effacement d'Ademola Lookman.

Le Nigeria a ensuite longtemps buté sur le bloc malgache, avant de trouver la solution à la 65e minute. Entré en jeu, Moses Usor a signé un superbe numéro individuel conclu par une frappe du gauche pour offrir la victoire aux Super Eagles.

LE TOGO, LE RWANDA ET LA GAMBIE S'IMPOSENT

Le Togo a dominé le Burundi (1-0) dans le groupe I grâce à Karim Dermene, tandis que le Rwanda a pris le dessus sur le Liberia (3-1). Les Amavubi ont profité de l'expulsion de Kpah Sherman pour faire la différence en seconde période.

Dans le groupe C, la Gambie s'est imposée face à la Somalie (2-1), grâce notamment à Ebrima Colley et Muhammed Badamosi.

Enfin, le Malawi a dominé le Soudan du Sud (2-1) dans le groupe B. La rencontre Angola-Malawi, initialement prévue dans le cadre de cette journée, a par ailleurs été reportée au 6 octobre.

COUPE DU GOLFE La FIFA au cœur du litige Qatar-Bahreïn

La victoire du Qatar face à Bahreïn (2-0) à la Coupe du Golfe « Gulf 27 » est contestée par la Fédération bahreïnienne, qui réclame les points du match. Elle estime que le milieu qatari Assim Madibo était toujours suspendu par la FIFA après son expulsion au Mondial 2026. Madibo avait écopé de cinq matches de suspension, dont une partie n'aurait pas été purgée. Bahreïn considère que la sanction devait s'appliquer à la Coupe du Golfe, désormais inscrite au calendrier international de la FIFA. Le Qatar conteste cette interprétation et estime que cette inscription ne confère pas automatiquement aux rencontres le statut de matches officiels pour l'application des suspensions. La décision des instances compétentes devra trancher ce différend réglementaire, tandis que le succès qatari reste sous réserve.

FRANCE

Zidane démarre par une victoire

Pour sa première apparition sur le banc des Bleus après quatorze années de règne de Didier Deschamps, Zinédine Zidane a conduit la France à une courte victoire face à la Turquie (1-0), avant-hier soir à Izmit, en Ligue des Nations. Kylian Mbappé a inscrit l'unique but de la rencontre avant de sortir sur blessure. Les débuts de Zinédine Zidane à la tête de l'équipe de France se sont soldés par un succès, mais sans véritable démonstration. Dans une rencontre longtemps fermée, les Bleus ont éprouvé des difficultés à imposer leur rythme et leur jeu face à une sélection turque accrocheuse. Alignée en 4-3-3 avec Michael Olise, Rayan Cherki, Ousmane Dembélé et Kylian Mbappé, la France a manqué de fluidité dans le secteur offensif. Les Tricolores ont également subi plusieurs séquences dangereuses, notamment en première période.

GÉORGIE
Willy Sagnol limogé

Willy Sagnol n'est plus le sélectionneur de la Géorgie. Au lendemain d'une défaite (0-1) face à l'Irlande du Nord pour l'ouverture de la Ligue des Nations 2027, la Fédération géorgienne a officialisé, hier, la fin de leur collaboration. «Merci, Willy Sagnol, pour chaque minute passée avec l'équipe nationale géorgienne et pour les émotions que nous avons partagées ensemble sur ce parcours historique», explique la fédération dans son communiqué. Après 57 matches dirigés par l'ancien latéral des Bleus, le banc géorgien est confié à Ramaz Svanadze, jusqu'ici sélectionneur de l'équipe Espoirs. Il s'est engagé avec la sélection nationale jusqu'à la fin de l'année 2028.

Il a fallu attendre la 54e minute pour voir la situation se débloquer. Après une récupération haute, Michael Olise a servi Mbappé dans la surface. Le capitaine français a ajusté sa frappe avec précision pour ouvrir le score (0-1).

Mais cette ouverture du score a rapidement été suivie d'une inquiétude. Touché au genou gauche sur l'action, Mbappé a tenté de poursuivre avant de céder sa place à Désiré Doué à la 60e minute. Une sortie préoccupante pour le capitaine, qui honorait sa 107e sélection.

Privée de son principal atout offensif, la France s'est ensuite surtout attachée à préserver son avantage. Mike Maignan a dû s'employer à plusieurs reprises pour

repousser les offensives turques et maintenir les Bleus devant au tableau d'affichage.

La tâche des Français a été facilitée en fin de match avec l'expulsion du gardien turc Çakir à la 86e minute. Celui-ci a été sanctionné après avoir touché le ballon de la main en dehors de sa surface, à la suite d'une accélération de Bradley Barcola.

La France a finalement conservé son avantage jusqu'au coup de sifflet final. Zidane signe ainsi une victoire pour sa première sur le banc des Bleus. Un succès important pour lancer son mandat, mais obtenu dans la douleur et marqué surtout par la sortie sur blessure de Mbappé.

ANGLETERRE

Bellingham conserve son titre

Jude Bellingham a été élu, pour la deuxième année consécutive, joueur anglais de l'année. Le milieu de terrain du Real Madrid a été désigné par les supporters lors d'un vote organisé sur l'application officielle des Three Lions.

À 23 ans, l'ancien joueur du Borussia Dortmund confirme son importance au sein de la sélection anglaise, où il s'est imposé comme l'un des cadres sous la direction de Thomas Tuchel. Il devance notamment Harry Kane, également en lice après une

SUISSE

Embolo écarté à son tour

Après Granit Xhaka, Breel Embolo a également été écarté de la sélection suisse pour les quatre prochains matches de Ligue des nations. La Fédération suisse n'a pas précisé les raisons de cette décision.

Selon la presse locale, elle serait liée à une condamnation du joueur à une amende en novembre 2025 pour une affaire de faux certificats de dépistage du Covid-19. La Suisse affrontait, hier, la Macédoine du Nord,

avant l'Écosse le 29 septembre, puis la Slovaquie et de nouveau la Macédoine du Nord le 6 octobre. Murat Yakin devra ainsi composer sans deux cadres de la sélection.

L'ALGÉRIE S'IMPOSE FACE À LA ZAMBIE (3-1) Les Verts réussissent leur rentrée

Pour sa première officielle à la tête des Verts, Brahim Hemdani a réussi son baptême du feu.

L'Algérie a parfaitement entamé l'ère Brahim Hemdani. Pour sa première sortie officielle à la tête des Verts, la sélection nationale s'est imposée face à la Zambie (3-1), avant-hier soir au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, à l'occasion de la première journée des éliminatoires de la CAN-2027. Portée par son public, l'équipe nationale a rapidement affiché ses intentions. Les coéquipiers de Riyad Mahrez ont pris le contrôle du jeu et multiplié les initiatives offensives, mettant régulièrement la défense zambienne sous pression. Cette domination a fini par être concrétisée au tableau d'affi-

chage. L'Algérie a pris les devants avant de voir les Zambiens revenir dans la partie et relancer le suspense. Les Verts n'ont toutefois pas douté longtemps. **UNE SECONDE PÉRIODE MAÎTRISÉE** Après la pause, les hommes de Hemdani ont repris les commandes de la rencontre. Plus entreprenants et mieux organisés, ils ont inscrit deux nouveaux buts pour définitivement faire basculer le match en leur faveur. Au-delà du score, cette première rencontre offre plusieurs enseignements au nouveau sélectionneur. Hemdani avait affiché sa volonté d'insuffler une nouvelle dynamique, avec notamment



d'avantage de rigueur dans l'organisation et de solidité dans le jeu. Si certains réglages demeurent nécessaires, les Verts ont livré une prestation globalement encourageante pour cette première étape. Cette victoire permet surtout à l'Algérie de démarrer sa campagne de qualification sur une note positive. Mais le calendrier ne laisse guère de répit aux coéquipiers de Mahrez, qui devront rapidement confirmer ce succès face au Burundi, le 29 septembre prochain à Bujumbura. Pour Brahim Hemdani, le baptême du feu est donc réussi. Une première victoire qui ouvre officiellement un nouveau chapitre pour la sélection algérienne. **Rafik G.**

ADEL ZORGANE « Un nouveau souffle »

Titulaire lors du succès de l'Algérie face à la Zambie (3-1), avant-hier à Tizi-Ouzou, Adem Zorgane s'est montré satisfait de cette entrée réussie dans les éliminatoires de la CAN-2027. Le milieu de terrain algérien a toutefois appelé à davantage d'efficacité devant le but. « On a fait un bon match. On a réussi à créer beaucoup d'occasions, mais on doit encore travailler sur la finition », a-t-il déclaré. Zorgane a également évoqué les débuts de Brahim Hemdani et l'intégration de nouveaux joueurs. « Avec le nouveau coach et les nouveaux joueurs, nous avons un nouveau souffle avec l'équipe. Nous devons travailler davantage pour créer les automatismes entre nous », a-t-il souligné. Après cette victoire, les Verts vont désormais préparer leur prochain rendez-vous face au Burundi.

HEMDANI SATISFAIT : « L'impression est très positive »

Pour sa première sortie officielle à la tête de l'équipe nationale, Brahim Hemdani a réussi son entrée. Les Verts se sont imposés face à la Zambie (3-1), jeudi soir au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, lançant idéalement leur campagne dans les éliminatoires de la CAN-2027. Au lendemain de ce succès, le sélectionneur national s'est montré satisfait de la prestation de son équipe, tout en identifiant quelques axes d'amélioration avant le déplacement au Burundi. **« UNE IMPRESSION TRÈS POSITIVE »** « L'impression est très positive après cette victoire. Nous cherchions ces trois points et nous les méritons compte tenu de la physionomie du match », a déclaré Hemdani en conférence de presse. Le technicien algérien a notamment apprécié la réaction de son groupe après l'égalisation zambienne. L'Algérie, qui avait pourtant dominé les débats et multiplié les occasions, a connu un passage à vide avant de reprendre progressivement le contrôle de la rencontre. « Nous avons créé des occasions mais manqué d'efficacité, ce qui a permis à la Zambie de revenir dans le match. Mais les joueurs sont restés concentrés par la suite et nous avons terminé le match par une victoire », a-t-il expliqué. Pour Hemdani, cette capacité à réagir constitue l'un des enseignements positifs de cette pre-



mière sortie officielle. Les Verts ont su retrouver leur maîtrise en seconde période pour finalement s'imposer avec deux buts d'écart. **HEMDANI DÉFEND AMOURA** Le sélectionneur est également revenu sur la prestation de Mohamed Amine Amoura. Très actif durant la rencontre, l'attaquant algérien n'a toutefois pas réussi à trouver le chemin des filets, ce qui a semblé provoquer une certaine frustration chez lui. « Je suis satisfait du niveau d'Amoura. Il voulait marquer un but et c'est la raison de son mécontentement. Je le comprends car il est attaquant et sa mission est de marquer des buts », a-t-il souligné.

Le sélectionneur a également rappelé qu'Amoura avait rejoint son club tardivement et n'avait pas bénéficié d'une préparation estivale complète. « Il a joué soixante-dix minutes et a apporté le nécessaire, particulièrement en première mi-temps. Ne pas marquer de but est tout à fait possible. Il est attaquant et sait que marquer fait partie de sa mission », a ajouté Hemdani. **OBJECTIF : CONFIRMER AU BURUNDI** L'Algérie doit désormais rapidement tourner la page de cette première victoire. Les Verts se déplaceront au Burundi dès mardi pour disputer leur deuxième match des éliminatoires de la CAN-2027. Conscient des difficultés liées à ce déplacement, notamment la durée du voyage et les conditions de jeu, Hemdani entend néanmoins maintenir la dynamique enclenchée à Tizi-Ouzou. « C'est un long voyage, et notre objectif reste de récolter un maximum de points. Nous visons à réaliser le même résultat », a conclu le sélectionneur national. Après avoir parfaitement lancé son mandat avec trois points face à la Zambie, Brahim Hemdani veut désormais confirmer au Burundi et permettre aux Verts de rester aux avant-postes de leur groupe.

LIGUE 1 MOBILIS La LFP dévoile le programme des deux prochaines journées

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme détaillé des deux prochaines journées (4e -5e) du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis. Dans un communiqué, la Ligue a précisé que la quatrième journée se déroulera les 7, 8 et 9

octobre, tandis que la cinquième journée est programmée les 12, 13 et 14 octobre. La quatrième journée débutera le 7 octobre avec le déroulement de trois rencontres dont le derby entre les deux voisins: l'ES Ben Aknoun et la JS El Biar, et le choc CR Belouizdad -USM

Khenchela. Trois matchs sont programmés le 8 octobre, dont MC Oran-ES Sétif. L'épilogue de cette journée aura lieu le 9 octobre avec les deux dernières rencontres au programme, JSK-ASO et MCA-CRT. La cinquième journée de Ligue 1 débutera le 12 octobre avec la

programmation de deux rencontres, USMK-CSC et JSEB-CRB. Trois rencontres auront lieu le 13 octobre, dont les chocs ASO-MCA et USMA-JSS. Les trois derniers matchs de cette journée se joueront le 14 octobre avec à l'affiche ESS-JSK.

VOLLEY-BALL Le Six national au Mondial

La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) s'est qualifiée pour le championnat du Monde 2027 prévu en Pologne, après sa brillante victoire face au Maroc 3 sets à 0 (25-19, 25-21, 25-18), en match de classement pour la troisième place du Championnat d'Afrique des nations CAN-2026,

disputé avant-hier au Palais des sports d'El-Menzah à Tunis. Pour rappel, le six algérien avait atteint le dernier carré de la compétition africaine, avant de s'incliner face au Cameroun 3 sets à 1 (25-22, 25-16, 20-25, 25-23), mercredi soir. Auparavant, versé dans le

groupe C à trois équipes, le Six national avait bouclé la phase de poules avec un bilan d'une victoire devant le Tchad (3-0) et une défaite au tie-break face au Nigeria (2-3). En quart de finale, les volleyeurs algériens avaient dominé l'Egypte, tenante du titre, au tie-break 3 sets à 2 (25-17, 20-

25, 19-25, 25-23, 15-13). Initialement programmée à Kinshasa, la 25e édition du Championnat d'Afrique des nations a été délocalisée à Tunis par la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), en raison des inquiétudes liées à la situation sanitaire en République démocratique du

Congo, notamment l'épidémie d'Ebola. Le champion d'Afrique décrochera directement son billet pour les Jeux olympiques de Los Angeles-2028, alors que les trois premières sélections au classement seront qualifiées pour le Championnat du monde-2027.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement
1- le Guetter en douceur.
2- Qui est inquiète. 3- Symbole du chlore - Possédées en naissant. 4- Prénom de Besson - Notre planète. 5- Qui sont sans vigueur - Idem en abrégé. 6- Graves défauts - Recueil de bons mots. 7- Mois - Cri de douleur. 8- Arbrisseaux grimpants des forêts tropicales. 9- Préposition - A un rang indéterminé mais très grand.

Verticalement
1- Condition d'esclave. 2- Réponses à des questions. 3- Participe passé de pouvoir - Trompée par son conjoint. 4- A cet endroit - Bien propre. 5- Consacrées par une onction - Premier nombre. 6- Seins populaires - Bon copain. 7- Disposer des couleurs selon les nuances - Pas difficile. 8- Alcaloïde de la fève de Calabar. 9- Plante cultivée pour ses fleurs adorantes - Il protège le doigt de la couturière.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Dynamic Dynamique Dinamique Dynnamique	Stratégie Strategie Strattégie Stratégie
Négosiation Négociassion Négociation Négauciation	Monopole Monopol Monaupole Monoppole

Les mots fléchés

RALENTIRA QUI CROIT	DEMI SAMEDI VACARME D'ANIMAUX	ÉRAFLÉ EXPRIMA	MOT QUI MET EN DOUTE	APRÈS LA ARIDE	BOUQUET QUI PARFU- ME UN PLAT MONCEAU	MONUMENTS DU SOUVENIR
			SUBORDONNÉS CHANT ESPAGNOL			
ALLURE PAREIL					LE CINÉ EST LE SEPTIÈME ARME DE D'ARTAGNAN	
		VILLE DU BRÉSIL EMPESTA		PRIS FIN DÉVALÉ		
RÉCUPÈRE BOUGEA				PRIS FIN DÉVALÉ	VISCÈRE	AVANT NOUS ENZYME
			BLÉ OU RIZ ARTICLE MASCULIN			
ROUE DE POULIE GROUPIE		FRUSTRÉES CARTE AU RESTO				FÊTE CHRÉTIEN- NE
		MOT DE POLITESSE ME DÉPÊ- CHAI (ME)			DANS PAR CONSÉ- QUENT	ABANDON- NAIS
LA VILLE DES BISONTINS	INFUSION DISPARAITRA		ALLONGE EMBOUTIES			ONCLE CADET PAYS DE VAHINÉS
					SOUSTRAITE PETITE QUANTITÉ	
FIT MANGER AVEC EXCÈS	LIQUIDA ALLER ÇA ET LÀ		CANARD DE DISNEY AGIR POUR TROMPER			
		DÉJEUNER COPIEUX MAMMIFÈ- RES INSEC- TIVORES				PLANTE POTAGÈRE
RÉGION DE FRANCE PARTIE DE CHEMISE				PROVENU	TOUT PRÈS BIÈRE ALGÉRIENNE	
		ÉLÉMENTS D'UN SERVICE				
REJETÉS AVION À RÉACTION					IL PARFUME LE GIGOT ARMES À FLÈCHES	PILLAGE
		CHAT A POILS LONGS CALE				EXISTES OBTENU
IDÉALE NE SE FOULE PAS			PRESSERA			
				CRI DE VOLAILLE		

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Apéritif tonique et amer

ABYSSALE	DILUANT	OTOLITHE
ACCOUDÉ	ECHASSIER	PARRAINAGE
ANIMAL	ENCLOS	PÈLERINAGE
ANOMALIE	ENFLAMMER	PÉTRIFIÉ
AUSTRALE	ESSAYAGE	PHILATÉLIE
BARBANT	EXACTITUDE	REDOUTABLE
BEAUTÉ	FILON	RELAIS
BISTROT	FISTON	RÉSILIENCE
CASOAR	GASPILLER	SALUT
CERNEAU	GOBELET	SALVATRICE
COLOMBIE	GRIBICHE	SERMONNER
CONFLIT	ICÔNE	SOUCIEUX
CONFUS	MANITOU	SUSPENDU
CONSPIRER	MAQUIS	TORERO
COUPERET	MORGUE	TRAITÉ
COUTELIER	NÉCROLOGIE	USAGER
DÉGONFLER	ORBITE	VERMOULU

R	E	S	I	L	I	E	N	C	E	E	I	G	O	L	O	R	C	E	N
E	D	E	G	O	N	F	L	E	R	E	N	F	L	A	M	M	E	R	C
C	E	A	V	B	I	E	E	V	S	P	O	T	A	B	E	C	A	O	
H	S	R	U	L	A	T	N	E	L	A	U	O	R	I	M	O	M	N	U
A	S	A	O	S	U	R	R	C	R	B	R	S	S	B	L	I	M	O	T
S	A	N	C	A	T	M	B	R	L	E	A	T	P	O	I	A	N	M	E
S	Y	R	E	C	O	R	A	A	R	O	R	T	M	E	N	T	U	A	L
I	A	B	E	U	O	I	A	O	N	O	S	B	U	I	N	S	E	L	I
E	G	P	L	L	N	U	R	L	T	T	I	S	T	O	A	D	E	I	E
R	E	U	H	A	A	A	D	U	E	E	T	O	U	G	D	D	U	E	R
R	E	T	G	I	O	I	A	E	E	E	U	E	E	F	U	E	X	E	S
E	I	E	E	S	L	E	S	H	T	T	L	R	L	T	N	U	R	H	E
L	F	E	A	R	N	A	C	S	N	I	N	A	I	E	E	O	E	T	R
L	I	C	U	R	E	I	T	A	I	O	L	T	S	I	B	T	C	I	M
I	R	E	E	G	B	P	U	E	T	U	C	F	C	S	I	O	T	L	O
P	T	C	N	I	R	L	U	S	L	A	Q	U	N	A	Y	U	G	O	N
S	E	O	R	O	I	O	I	O	X	I	O	A	R	O	L	B	U	T	N
A	P	G	T	D	C	F	M	E	C	S	E	T	M	A	C	H	A	O	E
G	C	O	N	S	P	I	R	E	R	R	E	S	S	U	O	P	E	R	R
S	A	L	V	A	T	R	I	C	E	E	G	A	N	I	R	E	L	E	P

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT

1- CAMELOTE - CHER - RECOUVRIRA - RENOUE - BLONDS - DUE - PIEU - RU - AGIS - TRES - NOM - LEURRER - RALE - NO - SOIT - FIGER - BU - UPE - RISERA - SANGSÈNE - SUI - LAME - DEPOSE - MINOUS - ROLE - TIGRES - TESTA - NEM - SNO - BER - EN - ES - SCOLAIRE - ENSEVELIE - ONT - LIEES - EDIT - PLI - AS - ENTETE

VERTICALEMENT

1- RARE - GLOBALITE - NUL - MENDIE - UNANI - MES - RECOUSUS - SMOG - SEL - LOUE - ROU - GEURS - VIA - DOUE - TRIPE - SENSEES - TV - PRETEND - SOCLE - HERBIER - REER - BOISE - ILES - FI - POTELE - ETCROU - RISSOLERA - ET - HAN - NAGEUSES - IODE - JE - DROLERIE - TER - NIT - RESUMERAS - CANETTE.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT

1- GAMBADANT. 2- ARGOTIQUE. 3- ST - BEVUES. 4- PILEE. 5- IRONE - UV. 6- LOUE - OSES. 7- LUT - EVENT. 8- ETRIPE. 9- REELISANT.

VERTICALEMENT

1- GASPILLER. 2- ART - ROUTE. 3- MG - POU - TRE. 4- BOBINE - IL. 5- ATELE - EPI. 6- DIVE - OVES. AQUEUSE. 8- NUE - VENIN. 9- TEST - STOP.

4x4 BOFEE-TOUT : BARRAGE

Soufflerie - Marguerite
Vomissure - Pilotage



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10 LE MÈME «SAD KEANU» ET LA BIENVEILLANCE DU WEB



Une photo de paparazzi montrant l'acteur Keanu Reeves assis seul sur un banc a ému la toile entière. Sur le cliché, la star d'Hollywood mange un sandwich l'air profondément mélancolique. En quelques jours, l'image est devenue le même officiel pour illustrer la tristesse quotidienne. Au lieu de se moquer, la communauté web a créé le «Cheer Up Keanu Day» (la journée pour redonner le sourire à Keanu), inondant les réseaux de messages de soutien et de dons à des associations caritatives. Avec plus de 13 millions de vues, les utilisateurs adorent ce même pour son humanité.

9/10 LE «DISAPPOINTED MUHAMMAD SARIM AKHTAR» AU CRICKET

Le regard exaspéré d'un spectateur lors d'un match de cricket est devenu le symbole mondial de la déception. Lors d'une rencontre entre le Pakistan et l'Australie, Muhammad Sarim Akhtar est filmé par la télévision officielle, debout, les mains sur les hanches, fixant le terrain avec une moue de reproche absolue après une action ratée. Sa photo est instantanément devenue virale et sert aujourd'hui à illustrer la désillusion face à une mauvaise décision. Avec plus de 8 millions de vues, le web salue son expressivité parfaite, les internautes s'amusant du fait que sa posture exprime à elle seule tout le désespoir de la condition humaine face aux petits échecs du quotidien.

8/10

UNBOXING DE MINIATURES DE LUXE

Le déballage de répliques microscopiques de produits du quotidien est devenu une obsession majeure sur YouTube. Des créateurs de contenu achètent des capsules mystères contenant des versions miniatures parfaites, pas plus grandes qu'une pièce de monnaie, de vraies marques de nourriture, de cosmétiques ou de sacs de luxe. Les vidéos consistent à ouvrir délicatement ces mini-objets et à les organiser dans de minuscules supermarchés ou étagères construits sur mesure. Avec plus de 5 millions de vues, les espaces de commentaires révèlent une fascination hypnotique immense pour le niveau de détail de ces jouets. Le public qualifie ces vidéos de profondément satisfaisantes et réconfortantes à regarder, de nombreux adultes avouant avoir commencé leur propre collection pour le pur plaisir esthétique du rangement miniature.

7/10 LA TENDANCE «AS IT WAS»



La pop star britannique Harry Styles a inspiré l'un des trends de transition visuelle les plus créatifs des réseaux. Au rythme du début de sa chanson phare, le défi impose de faire défiler des photos ou des vidéos montrant l'évolution d'une amitié, d'un couple ou d'un style vestimentaire à travers les années. Le concept joue sur un contraste saisissant entre le rythme joyeux du morceau et la nostalgie des souvenirs qui défilent à l'écran. C'est un succès émotionnel immense pour les utilisateurs. Avec plus de 2 millions de vues, les commentaires témoignent d'un plaisir teinté de mélancolie, le public affirmant que ce format redonne un aspect poétique et profondément humain aux réseaux sociaux en célébrant le passage du temps.

6/10 LE MÈME «HIDE THE PAIN HAROLD»

Un ingénieur à la retraite est devenu malgré lui le visage de la souffrance dissimulée sur internet. András Arató, un homme hongrois, a posé pour des photos de stock professionnelles. Son sourire forcé combiné à un regard d'une tristesse infinie a captivé les internautes. Surnommé «Hide the Pain Harold», son visage est utilisé partout pour illustrer le moment où l'on doit faire semblant de sourire alors que la situation est catastrophique. Avec plus de 400k vues, la communauté web éprouve une tendresse géante pour András, qui a fini par accepter sa célébrité mondiale. Les commentaires saluent sa gentillesse lors de ses apparitions publiques, le désignant comme le grand-père officiel de la culture mémétique.

5/10 «KOMBUCHA GIRL»



Une simple vidéo de dégustation a propulsé une inconnue au rang de star mondiale du même expressif. Brittany Broski s'est filmée en train de goûter pour la première fois à du kombucha (une boisson fermentée). Son visage passe en une fraction de seconde du dégoût le plus total à une approbation surprise, puis à l'hésitation. Cette succession d'expressions faciales extrêmes est devenue le même officiel pour illustrer un choix difficile. Avec plus de 250k vues, le public a immédiatement adoré la spontanéité brute de la créatrice. Les commentaires soulignent que sa vidéo est une œuvre d'art comique involontaire, saluant sa capacité à traduire visuellement les débats internes que tout le monde traverse face à l'inconnu.

4/10 «CONFUSED NICK YOUNG»

Une capture d'écran tirée d'une émission de télé-réalité est devenue le même officiel de l'incompréhension totale. On y voit le joueur de basket-ball Nick Young afficher un visage déformé par la perplexité, entouré de trois points d'interrogation noirs ajoutés au montage. Ce visuel est utilisé quotidiennement sur X (Twitter) et Instagram pour répondre à une déclaration absurde, illogique ou totalement contradictoire d'un autre internaute. Avec plus de 120k vues, ce format est considéré comme un pilier de l'humour de réaction sur le web. Les internautes ne se lassent pas de son efficacité visuelle immédiate, s'accordant à dire que le visage de Nick Young remplace avantageusement de longs discours face à la bêtise des réseaux.

3/10 LES VIDÉOS DE «SABLAGE D'OBJETS»

Le nettoyage industriel à haute pression s'est imposé comme le nouveau contenu relaxant du web. Des chaînes spécialisées filment en gros plan la restauration de vieilles pièces de métal rouillées, de vieux outils ou de jouets vintage à l'aide d'une sableuse. Le bruit texturé du sable projeté (ASMR) combiné à la disparition instantanée de la crasse pour révéler le métal brillant à nu hypnotise les spectateurs. Avec plus de 34k vues, les utilisateurs qualifient massivement ces capsules de «thérapie visuelle». Les commentaires regorgent de messages d'internautes affirmant regarder ces vidéos avant de dormir pour calmer leur stress, fascinés par le passage magique du chaos sale à l'ordre parfait.

2/10 LA «FEMME QUI FAIT DES CALCULS MENTAUX»

Une scène de telenovela brésilienne est devenue le même mondial de la réflexion mathématique intense. L'actrice Renata Sorrah y affiche un regard perdu dans le vide, tandis que des formules algébriques complexes défilent en transparence sur son visage. Les internautes utilisent ce même animé pour illustrer le moment où ils tentent désespérément de comprendre une situation compliquée, de calculer un budget ou de déceler un mensonge. Avec plus de 23k vues, le web adore ce même pour son autodérision. Les espaces de commentaires l'associent généralement à des situations de la vie d'adulte (comme calculer ses impôts ou diviser une addition au restaurant), célébrant un format visuel qui tourne la confusion en comédie.

1/10 LA «PEINTURE PERSONNALISÉE DE COQUES DE TÉLÉPHONE»



L'art artisanal sur smartphone cartonne auprès des communautés créatives sur YouTube et TikTok. Des artistes se filment en train de transformer de simples coques en plastique en véritables œuvres d'art uniques en utilisant de la peinture acrylique, de la résine et des feutres de précision. Les vidéos, souvent montrées en accéléré, dévoilent tout le processus, de l'esquisse initiale au résultat final brillant sous les projecteurs. Avec plus de 11k vues, l'accueil est extrêmement positif et inspirant. Les abonnés saluent le talent des artistes et se réjouissent de voir une tendance qui encourage la personnalisation et l'art fait main, incitant de nombreux adolescents à tester leur propre créativité chez eux.

L'OPEP CÉLÈBRE 10 ANS DE L'ACCORD D'ALGER Le jour où tout a basculé

Dix ans après sa conclusion, l'accord d'Alger reste l'un des tournants majeurs de la coopération pétrolière internationale. En rapprochant en 2016 les positions des producteurs de l'Opep, l'Algérie a contribué à ouvrir la voie à la naissance de l'Opep+, devenue depuis un acteur central de la régulation du marché mondial.



Dix ans après son adoption, l'accord d'Alger continue de peser sur la gouvernance du marché pétrolier mondial. Conclu le 28 septembre 2016 sous l'égide de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), il avait permis de rapprocher des positions profondément divergentes entre les grands producteurs et ouvert la voie à un nouveau cadre de coopération entre membres et non-membres de l'Organisation.

À cette époque, le marché pétrolier traversait une période de fortes turbulences. L'excédent d'offre, l'accumulation des stocks et la chute des cours avaient accentué les tensions entre producteurs. Dans ce contexte, l'Algérie avait entrepris de relancer le dialogue et de rapprocher les positions au sein de l'Opep.

L'accord d'Alger allait constituer le point de départ d'un processus qui déboucherait, quelques mois plus tard, sur la déclaration de coopération entre l'Opep et plusieurs grands producteurs non membres, dont la Russie. Au total, 24 pays allaient rejoindre ce mécanisme destiné à réduire

la production, accélérer la résorption des stocks et contribuer au rééquilibrage du marché. Au-delà des décisions sur les volumes, l'enjeu était de créer un cadre durable de concertation entre les principaux acteurs du marché. Cette dynamique a progressivement donné naissance à l'Opep+, devenue depuis un mécanisme majeur de coordination de la politique pétrolière internationale.

UNE DIPLOMATIE PÉTROLIÈRE AU CŒUR DU PROCESSUS
Pour Alger, l'accord de 2016 a constitué une étape importante de sa diplomatie énergétique. Face aux divergences entre producteurs, la démarche algérienne reposait sur le dialogue et la recherche d'un compromis permettant de réunir les différentes parties autour d'un objectif commun : contribuer au rééquilibrage du marché.

Cette coopération s'est accompagnée de mécanismes de suivi chargés de veiller au respect des engagements. Le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et le Comité technique conjoint (JTC) sont ainsi devenus des instruments essentiels

de la coordination, à travers le suivi de la production et l'évaluation régulière des conditions du marché. L'Algérie continue de participer à ce dispositif, notamment au sein du JTC, en prenant part au suivi des évolutions du marché et aux discussions relatives aux ajustements de production.

L'ALGÉRIE AU CŒUR DU DISPOSITIF

Le mécanisme de l'OPEP+ a été fortement éprouvé en 2020 par l'effondrement de la demande mondiale provoqué par la pandémie de Covid-19. Face à ce choc inédit, les producteurs avaient adopté des réductions historiques, confirmant l'importance de la coordination engagée depuis 2016. Depuis, l'Opep+ ajuste régulièrement sa politique en fonction de l'évolution de l'offre, de la demande, des stocks et des incertitudes économiques.

En 2026, l'Algérie demeure engagée dans la coordination des ajustements de production et figure parmi les sept pays disposant de capacités d'ajustement volontaire, avec l'Arabie saoudite, la Russie, l'Irak, le Koweït, le Kazakhstan et Oman. Pour Alger, cette démarche

prolonge la ligne défendue depuis 2016 : privilégier le dialogue et les décisions collectives pour préserver la stabilité du marché.

Dix ans après l'accord d'Alger, malgré les bouleversements géopolitiques et économiques, le mécanisme reste un cadre majeur de concertation entre producteurs. L'Algérie, à l'origine de cette dynamique, continue d'y jouer un rôle actif.

HAITHAM AL GHAIS À ALGER

Le secrétaire général de l'Opep, Haitham Al Ghaiss, effectue, depuis hier, une visite de travail de quatre jours en Algérie, à l'invitation du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

Ce déplacement intervient à quelques jours du dixième anniversaire de l'accord d'Alger, conclu le 28 septembre 2016. Il donne une dimension particulière à cette visite, qui intervient alors que l'Algérie s'apprête à commémorer un accord considéré comme le point de départ du cadre de coopération ayant donné naissance à l'Opep+.

Au cours de son séjour, Haitham Al Ghaiss doit avoir plusieurs entretiens avec de hauts responsables algériens, notamment Mohamed Arkab. Les discussions portent sur l'évolution du secteur des hydrocarbures, les perspectives du marché pétrolier mondial ainsi que sur des questions d'intérêt commun.

Au-delà de la dimension commémorative, la visite intervient dans un contexte marqué par les enjeux liés à l'équilibre du marché mondial et à la coordination entre producteurs. Elle met également en lumière la continuité des relations entre Alger et l'Opep, dix ans après un accord qui avait contribué à transformer le dialogue entre les grands producteurs en un mécanisme de coopération durable.

Smail Rouha

FIGURE DU JOURNALISME

Benchicou inhumé



L'écrivain et journaliste Mohamed Benchicou a été inhumé hier, au cimetière de Garidi, à Kouba (Alger). Il avait 74 ans. Conformément à ses dernières volontés, sa dépouille a été mise en terre aux côtés de celles de ses défunts parents. Auparavant, dans un dernier hommage symbolique à une vie entièrement vouée au journalisme, le cortège funèbre a franchi une ultime fois le seuil de la Maison de la presse Tahar-Djaout.

Mohamed Benchicou s'est éteint jeudi 24 septembre à son domicile, des suites d'une longue maladie.

Membre fondateur du quotidien Le Matin, Mohamed Benchicou a marqué durablement le paysage médiatique national par une plume reconnue pour sa liberté de ton et son engagement. Journaliste autant qu'écrivain, il aura consacré sa vie à une presse exigeante, souvent critique. Sa disparition suscite une vague d'hommages dans les milieux journalistiques et intellectuels nationaux, où il était considéré comme l'une des voix marquantes de sa génération.

Le choix du cortège de passer par la Maison de la presse Tahar-Djaout avant l'inhumation n'est pas anodin : ce lieu, chargé d'histoire pour la profession, a constitué un geste d'adieu appuyé de la communauté journalistique à l'un des siens. L'enterrement s'est déroulé dans l'intimité, entouré de proches, de confrères et d'admirateurs venus rendre un dernier hommage à celui que beaucoup considéraient comme une figure incontournable du journalisme algérien contemporain.

EQUIPE NATIONALE

Aït-Nouri libéré du stage



Rayan Aït-Nouri a été exclu du rassemblement de l'équipe d'Algérie sur décision du sélectionneur Brahim Hemdani, suite à un incident survenu lors du match contre la Zambie.

« Le sélectionneur national, Brahim HEMDANI, a décidé, samedi, de libérer le joueur Rayan AÏT-NOURI du stage en cours de la sélection nationale », indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). L'international algérien rejoindra ainsi son club, Manchester City, ajoute le document.

Besoin d'une voiture fiable à un prix abordable ?

MLV Location de Voiture vous propose des véhicules adaptés à vos besoins, avec des tarifs compétitifs et des offres spéciales réservées aux entreprises.

Location de véhicules avec ou sans chauffeur

Service de chauffeur disponible pour vos déplacements professionnels, personnels, transferts et autres besoins.

MLV LOCATION DE VOITURE DRARIA ALGER



Que ce soit pour vos déplacements personnels, professionnels ou pour vos besoins d'entreprise, profitez d'un service de location simple, pratique et accessible.

Adresse : Draria, Alger

Téléphone / WhatsApp / Viber : 0792 68 08 24
Email : mohamedchakibmehalla47@gmail.com
MLV Location de Voiture — Votre mobilité, notre priorité !

Des prix abordables • Des offres avantageuses • Des offres spéciales entreprises • Avec ou sans chauffeur.